

Guide à l'intention des étudiantes et étudiants de la maîtrise en éducation

Profils recherche et intervention

Concentration éducation et pédagogie

Marie-Hélène Bruyère
Hugo G. Lapierre
Annie Charron
Gilles Raïche
et les directions de concentration

Janvier 2018

(1^{re} version)

Remerciements

Le Guide à l'intention des étudiantes et étudiants de la maîtrise en éducation a été réalisé dans le cadre d'une Unité de développement pédagogique (UDP).

La participation des personnes suivantes à l'élaboration et la rédaction du guide en tant que direction de programme ou de concentration a été essentielle à sa réalisation : Brigitte Voyer, Sophie Grossman, Anik Ste-Marie, Line Laplante, Andréanne Gagné, Mathilde Cambron-Goulet et Gilles Raïche. Nous souhaitons également remercier Marlaine Grenier, Tom Berryman et Martin Riopel pour leur précieux soutien.

Table des matières

Remerciements.....	i
Table des matières	ii
Introduction	1
Chapitre I Avant l'inscription au programme	3
1.1 Les études à la maitrise en éducation.....	3
1.2 Découvrir la maitrise en éducation	6
1.3 Les profils	6
1.4 La concentration éducation et pédagogie	10
1.5 Les régimes d'études.....	11
1.6 Les frais de scolarité	12
Chapitre 2 Les premiers choix	13
2.1 Le sujet de recherche ou d'intervention.....	13
2.1.1 Le sujet de recherche	13
2.1.2 Le sujet d'intervention	14
2.2 La direction de recherche.....	16
2.2.1 La direction unique et la codirection	17
2.2.2 La relation d'encadrement.....	17
2.2.3 La recherche d'une direction	19
2.2.4 La rencontre avec une direction de recherche potentielle.....	20
2.3 Les démarches à effectuer.....	20
Chapitre 3 Le cheminement dans le programme	22
3.1 La gestion de son cheminement	22

3.2 Les cours.....	23
3.3 Le séminaire de projet de recherche ou de stage.....	24
3.3.1 Le projet de recherche ou de stage.....	25
3.4 L’approbation éthique.....	27
3.5 Les infractions de nature académique	29
3.6 Le mémoire et le rapport d’intervention	30
3.6.1 L’introduction	31
3.6.2 La problématique.....	31
3.6.3 Le cadre théorique	32
3.6.4 La méthodologie	33
3.6.5 Les résultats	34
3.6.6 La discussion.....	35
3.6.7 La conclusion	35
3.6.8 Les autres sections du document	35
3.6.9 Le style de rédaction.....	36
3.6.10 Les normes de présentation.....	37
3.6.11 Le dépôt	38
3.6.12 L’évaluation du mémoire ou du rapport d’intervention.....	39
3.6.13 Le dépôt final.....	40
3.6.14 Le dépôt des mémoires dans Archipel.....	41
Chapitre 4 Des ressources pour les études à la maîtrise	42
4.1 Dès l’entrée dans le programme.....	42

4.1.1 Des repères dans l'UQAM	42
4.1.2 Les démarches prioritaires	44
4.1.3 Les besoins particuliers.....	45
4.2 Pour la réalisation de la maîtrise	47
4.2.1 Les endroits où étudier	48
4.2.2 La planification et l'élaboration du projet de maîtrise	49
4.2.3 La recherche documentaire	53
4.2.4 La collecte et l'analyse de données	55
4.2.5 La rédaction	56
4.2.6 La diffusion du projet de recherche ou d'intervention	58
4.3 Pour le financement des études	60
4.3.1 Le travail à l'UQAM.....	60
4.3.2 Les principales bourses	61
4.4 Pour l'intégration à la communauté universitaire	62
4.4.1 Le soutien psychologique.....	62
4.4.2 Les unités de recherche	62
4.4.3 Les associations	63
4.4.4 Les activités grand public	63
4.4.5 Les groupes étudiants.....	64
4.4.6 Les publications.....	64
Chapitre 5 Le CV universitaire	66
5.1 La scolarité : études terminées et en cours	67

5.2 Les bourses et les prix	67
5.3 Les publications.....	68
5.4 Les expériences de travail	69
5.5 Les affiliations à des groupes de recherche	69
5.6 Les autres tâches	69
Conclusion	71
Références.....	72

Introduction

Envisager ou commencer un programme de maîtrise amène souvent plusieurs questions liées aux particularités d'un nouveau cycle d'études, au fonctionnement du programme et aux ressources disponibles pour mener à bien son projet. Le *Guide à l'intention des étudiantes et étudiants de la maîtrise en éducation* vise à répondre aux questions les plus fréquentes qui peuvent se poser tout au long de la scolarité : il offre de l'information sur différents aspects des études et fait référence à plusieurs ressources. Les personnes qui envisagent de s'inscrire au programme pourront également y trouver des renseignements précieux pour éclairer leur choix.

Le Guide se décline en plusieurs versions, adaptées aux particularités des différents programmes, concentrations et profils. À l'UQAM, deux programmes de maîtrise concernent plus particulièrement les enjeux éducatifs : la maîtrise en didactique des langues et la maîtrise en éducation. Cette dernière offre deux profils : *recherche* (avec mémoire) et *intervention* (avec rapport d'intervention), qui comprennent chacun quatre concentrations (figure 1) : le Département de didactique gère la concentration didactique; le Département d'éducation et de formations spécialisées gère la concentration *éducation et formation des adultes*, de même que la concentration *éducation et formation spécialisées*; et le Département d'éducation et pédagogie gère la concentration *éducation et pédagogie*. La présente version s'adresse aux étudiantes et étudiants à la maîtrise en éducation, profil recherche ou intervention de la concentration éducation et pédagogie.

Différentes stratégies visent à faciliter la lecture du guide. Ainsi, pour aider à la compréhension du cheminement dans le programme, les premières sections suivent un ordre chronologique, d'avant l'inscription jusqu'au dépôt final du mémoire. Par ailleurs, le Guide se veut également un outil de référence pour repérer des ressources potentiellement utiles durant toute la maîtrise. Ainsi, [un chapitre](#) du document les regroupe par catégories. Dans plusieurs cas, des encadrés présentent aussi des ressources directement liées au contenu de chacune des sections. Finalement, des liens hypertextes dans tout le document permettent d'accéder rapidement à des ressources en ligne (en

orange) et à d'autres sections du document qui donnent plus d'informations sur le même sujet (en bleu)¹.

Le document s'inspire de deux documents similaires, *Itinéraire vers la production du mémoire* (Dansereau, Gaudreau, Goyette, Séguin et Thibert, 2004) et *Itinéraire vers la réalisation du projet d'intervention* (Dansereau, Goyette, Lefebvre et Thibert, 2004), publiés par la Faculté des sciences de l'éducation. Il présente principalement des informations en provenance du site de l'UQAM et de certains règlements des Instances, notamment les Règlements no 8² et 18. Il cite également divers ouvrages; ces derniers sont présentés dans les références. Le *Guide à l'intention des étudiantes et étudiants* ne remplace aucunement les documents officiels, qui détiennent un statut d'autorité.

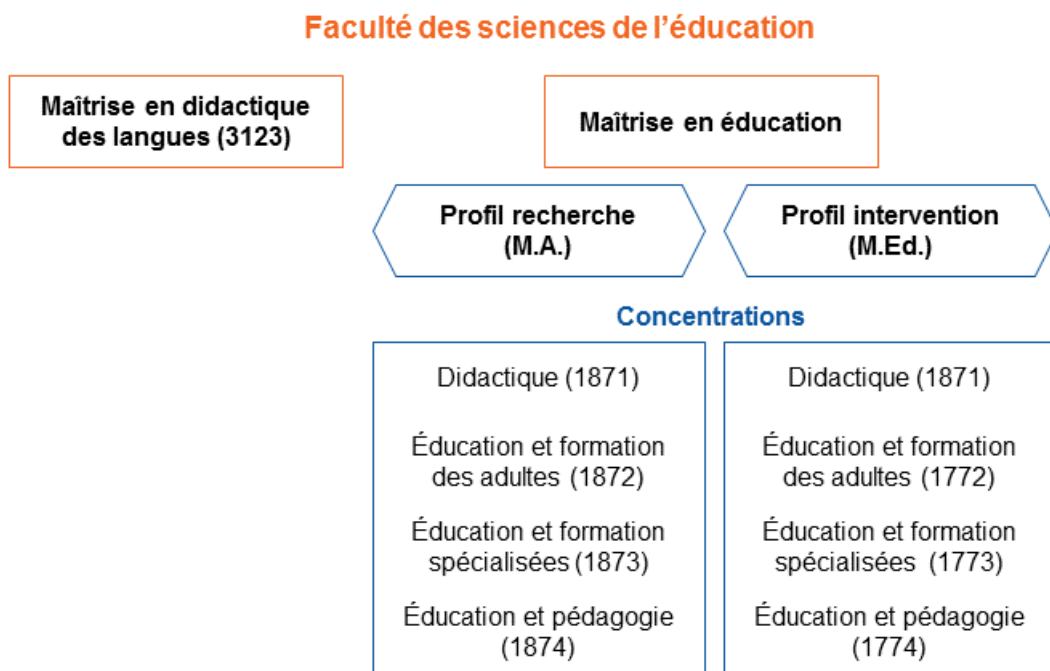


Figure 1. Les programmes de maîtrise à la Faculté des sciences de l'éducation

¹ Il faut appuyer sur la touche *Ctrl* (PC) ou *Cmd* (Mac) avant de cliquer sur le lien.

² Le Règlement no 8 utilise le terme *mémoire-intervention*. Dans le présent document, c'est le synonyme *rapport d'intervention* qui sera utilisé puisque c'est le terme le plus couramment employé.

Chapitre I

Avant l'inscription au programme

Les études supérieures ouvrent vers de multiples possibilités de développement professionnel et personnel. En sciences de l'éducation, la maîtrise vise à permettre aux étudiantes et étudiants de se spécialiser dans un domaine en éducation et d'acquérir des habiletés de recherche favorisant la conception de projets novateurs, pertinents et socialement utiles. Elle les amène également à participer à l'élaboration de nouvelles connaissances et à leur communication. L'obtention d'un diplôme de maîtrise témoigne d'une méthode de travail intellectuelle rigoureuse et des aptitudes nécessaires pour contribuer à l'évolution des sciences de l'éducation (Mongeau, 2008).

Planification des études supérieures

Les Services à la vie étudiante publient un guide de **Planification des études supérieures**; il fournit des informations d'ordre général aux personnes qui envisagent de s'inscrire à la maîtrise ou au doctorat.

Les personnes qui envisagent de s'inscrire à la maîtrise en éducation ne connaissent pas nécessairement bien ses exigences, les possibilités qu'elle offre et les habiletés qu'elle requiert. Cette section décrit ses particularités et propose des moyens de découvrir les programmes de maîtrise de la Faculté. Elle présente ensuite les choix de régimes d'études, de profils et de concentrations offerts lors de l'inscription au programme, de même que des informations sur les frais de scolarité.

1.1 Les études à la maîtrise en éducation

La maîtrise en éducation comprend à la fois **des cours** et la réalisation d'une recherche ou d'une intervention. Les cours soutiennent l'élaboration du projet des étudiantes et étudiants : certains sont axés sur la rédaction de chapitres du mémoire ou du rapport d'intervention, tandis que d'autres permettent d'aborder un objet d'intérêt sous différents angles. La rigueur intellectuelle, le sens critique et le respect de la propriété intellectuelle sont attendus dans

chacun d'eux (Prégent, 2000). Par ailleurs, la prise de parole constitue le cœur des séminaires : les échanges et les discussions qui y ont lieu visent à développer la capacité d'argumentation. Les travaux exigés prennent habituellement la forme d'un texte suivi de plusieurs pages dont la rédaction exige une solide recherche documentaire ou la présentation d'une analyse de données. De plus, des présentations orales des travaux, commentées ensuite par les pairs, ont souvent lieu. La petite taille des groupes (la moyenne cible est 12 personnes) favorise ces activités d'enseignement et d'évaluation.

La plus grande partie du travail à accomplir durant la maîtrise se concentre autour du projet individuel de [mémoire de recherche](#) ou du [rapport d'intervention](#). Même si une direction de recherche encadre sa réalisation, l'étudiante ou l'étudiant demeure très largement responsable de son avancement. Le mener à terme requiert beaucoup d'autonomie et de motivation personnelle. Par ailleurs, la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport d'intervention est une démarche complexe qui exige de bien planifier et de gérer son temps, particulièrement lorsqu'elle se combine à d'autres exigences personnelles ou professionnelles.

Dans sa forme, le mémoire ou le rapport d'intervention se distingue des autres travaux exigés au cours de la scolarité :

La principale particularité du mémoire de recherche au regard des exigences habituelles des travaux scolaires est qu'il s'agit d'un travail dont personne ne connaît la « réponse ». Ainsi, personne ne pourra nous dire si ce que nous avons trouvé sur notre sujet de recherche est vrai ou faux. À ce stade, seule la rigueur de la démarche de recherche peut assurer la valeur de ce que nous trouverons. Il n'y a plus d'autorité pour évaluer la véracité de ce que nous avons trouvé. Il n'y a plus de professeur ou d'expert en position d'évaluer le contenu, comme cela était le cas au premier cycle et dans les études antérieures. Les spécialistes en la matière se prononceront sur les bases théoriques et empiriques de nos conclusions et sur la justesse de l'argumentation et de la méthode de recherche (Mongeau, 2008, p. 4).

Au-delà des qualités personnelles, certaines habiletés pratiques facilitent la réussite d'une maîtrise en éducation. Ainsi, écrire correctement de longs textes nécessite une bonne maîtrise du français. De plus, dans la plupart des domaines de recherche ou d'intervention, la capacité de lire et de comprendre des textes scientifiques rédigés en anglais est un prérequis.

Cours de langue

Les étudiantes et étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle peuvent suivre à leur discrétion ou à la suggestion de leur direction de recherche un cours à l'**École de langues de l'UQAM**.

Celles et ceux qui éprouvent spécifiquement des difficultés en français écrit peuvent suivre le cours **LIN0002 Connaissances de base en grammaire du français écrit** en tant que cours hors programme.

Une aisance minimale avec la technologie se révèle aussi utile puisque les étudiantes et étudiants ont souvent à produire des travaux à l'aide des logiciels de traitement de texte et de présentation. De plus, la recherche amène à utiliser différents outils de collecte et d'analyse des données, de recherche documentaire et de gestion des références.

Soutien en informatique

Le **SITel** offre des formations en bureautique (suites Microsoft Office et Libre Office) à plusieurs reprises durant l'année.

La **Bibliothèque des sciences de l'éducation** offre également plusieurs formations sur des applications, des outils de recherche et des logiciels qui peuvent faciliter la recherche documentaire et la gestion des documents.

Le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut imposer des cours d'appoints aux candidates et candidats dont il juge la préparation insuffisante. C'est souvent le cas de celles et ceux qui n'ont pas suivi de cours d'initiation à la méthodologie de recherche au baccalauréat, qui effectuent un retour aux études, qui ne détiennent pas un diplôme en sciences de l'éducation ou dont la moyenne universitaire est inférieure à 3,2 sur 4,3.

Exigences du programme

Le site de l'UQAM indique les **conditions d'admission** à la maîtrise en éducation et la manière de déposer une demande.

1.2 Découvrir la maîtrise en éducation

Les étudiantes et étudiants qui envisagent de s'inscrire à la maîtrise en éducation sont encouragés à se familiariser avec le programme avant d'amorcer leurs études. Le moyen le plus simple est probablement de discuter avec des personnes déjà inscrites de leur expérience. Les professeures et professeurs peuvent servir de référence, tout comme les départements et l'[Association étudiante des cycles supérieurs en éducation](#). Certains évènements, comme le [Concours de vulgarisation de la recherche en éducation](#) ou la présentation d'un [séminaire de projet de recherche](#), sont également de bons moments pour découvrir les travaux en cours à la Faculté. Une autre possibilité est de discuter avec les [professeures et professeurs](#) pour en savoir plus sur leurs champs d'intérêt en recherche ou pour leur proposer de travailler en tant qu'[auxiliaire de recherche](#). Ce travail permet de se familiariser avec certaines des tâches exigées durant la maîtrise et de constater rapidement si on les apprécie. L'expérience de recherche peut également aider à identifier ses propres champs d'intérêt en recherche pour la maîtrise. Lors de l'inscription, ces derniers orienteront la concentration à choisir.

1.3 Les profils

La maîtrise en éducation se décline en deux profils, qui comprennent des cours et la production d'un projet d'envergure. La forme de ce dernier et l'objectif qu'il poursuit varient toutefois :

- le profil [recherche](#) mène à la réalisation d'un mémoire. Ce travail de recherche permet, entre autres, de développer les habiletés de recherches nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle. Ce profil mène à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).
- le profil [intervention](#) mène à la réalisation d'activités en milieu de formation pratique et à la rédaction d'un rapport d'intervention. Le projet réalisé permet de développer des habiletés d'analyse d'une pratique professionnelle. Ce profil mène à l'obtention du grade de maître en éducation (M.Ed.).

Les projets réalisés dans ces profils contribuent en complémentarité au développement du domaine de l'éducation : le profil recherche est axé sur le développement des connaissances scientifiques, alors que le profil intervention est orienté vers la transformation ou le changement des situations éducatives. Ils concernent donc des savoirs différents. Le profil recherche s'intéresse au savoir scientifique — le savoir universel construit basé sur la réalité — et le savoir appliqué — qui vise à opérationnaliser le savoir scientifique (Van der Maren, 2004). Le profil intervention concerne quant à lui le savoir pratique — anecdotique et contextualisé —, de même que le savoir praxique, qui constitue une première théorisation du savoir pratique. La figure 2 montre le rapport entre ces différents types de savoirs et présente certaines de leurs caractéristiques.

Le choix de l'un ou l'autre de ces profils dépend donc des intérêts et des préoccupations qui guident le désir d'entamer des études supérieures. Le profil recherche est un bon choix pour les étudiantes et étudiants qui accordent beaucoup d'importance à l'acquisition de savoirs scientifiques. En effet, la réalisation du projet de maîtrise offre la possibilité de réaliser une recherche rigoureuse sur le plan méthodologique pour, par exemple, comparer les effets de deux interventions pédagogiques ou expliquer un phénomène. Le mémoire produit est ensuite diffusé et peut contribuer au développement de la recherche. Ce profil permet par ailleurs de se préparer aux exigences des études de 3^e cycle. Il s'agit donc d'un profil qui est souvent privilégié pour accéder aux études doctorales.

Le profil intervention s'adresse plutôt à celles et ceux qui accordent de l'importance aux savoirs pratiques ou stratégiques et qui valorisent l'intégration de la connaissance à l'action. En effet, la réalisation du projet d'intervention permet, par exemple, d'expérimenter sur le terrain ou d'appliquer un mandat professionnel décidé dans le milieu d'intervention. Ce profil permet donc d'enrichir immédiatement sa pratique professionnelle à travers de nouvelles approches, connaissances ou techniques. En raison de l'aspect pratique du programme, il faut avoir **accès à un milieu éducatif** pour s'inscrire dans ce profil.

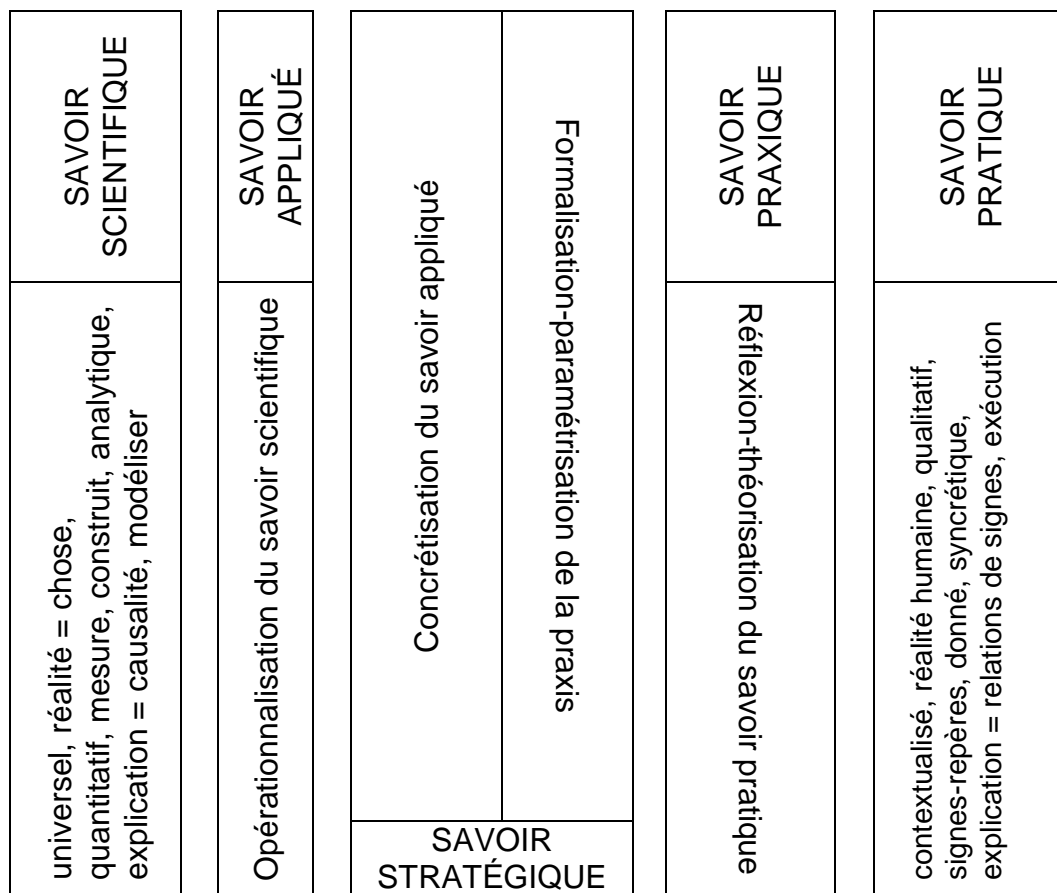


Figure 2. Les cinq savoirs (Van der Maren, 2004, p. 49)

Pour avoir une idée plus précise de la forme que peuvent prendre les projets réalisés par les étudiantes et étudiants de l'un ou l'autre des profils, il est possible de consulter des mémoires à la [Bibliothèque des sciences de l'éducation](#) ou sur [Archipel](#). La plateforme électronique devrait également répertorier prochainement les rapports d'intervention.

Suggestions de lecture

Les mémoires et rapports d'intervention récents ci-dessous proviennent des diverses concentrations du programme. Tous les mémoires déposés sont aussi disponibles sur le site d'[Archipel](#).

Bédard, K. (2006). [Impact des retards intellectuels sur la réussite aux épreuves de la théorie de l'esprit chez les enfants présentant un trouble envahissant du développement](#) (mémoire de maîtrise non publié). Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.

Bourassa, C. (2016). [Effets de l'asymétrie dans la distribution des paramètres de difficulté au sein d'une banque d'items sur l'estimation des niveaux d'habileté en testing adaptatif](#) (mémoire de maîtrise non publié). Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.

Dorantes Brassard, P.(2011). [Identification des stratégies de sous-classement intentionnel aux tests de classement en anglais, langue seconde, au collégial](#) (Mémoire de maîtrise non publié). Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.

Gosselin, R. (2010). [Évaluation des attitudes et des comportements en stage au collégial](#) (Mémoire de maîtrise non publié). Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.

Paquette-Côté, K.(2010). [Analyse de l'argumentation de la validité des inférences d'évaluation dans les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages des établissements d'enseignement collégial québécois](#) (Mémoire de maîtrise non publié). Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.

Carlomusto, C. (2013). [Production automatisée de tâche d'évaluation en anglais, langue seconde](#) (rapport d'intervention non publié). Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal. Récupéré du site : http://cdame2.uqam.ca/ENSEIGNEMENT/MAITRISE/RAPPORT_INTERVENTION/CARLOMUSTO_C_2013_RAPPORT.pdf

Côté, F. (2004). [Profil de sortie et épreuve synthèse de programme alliant la formation générale et la formation spécifique au collégial](#) (rapport d'intervention non publié). Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.

1.4 La concentration éducation et pédagogie

Le programme de la maîtrise en éducation à l'UQAM offre quatre concentrations, soit la concentration didactique, la concentration éducation et formation des adultes, la concentration éducation et formation spécialisées et la concentration éducation et pédagogie. Le choix d'une concentration se fait principalement en fonction de l'objet d'études envisagé, même si celui-ci n'est pas encore tout à fait déterminé. La concentration associée à un objet de recherche ne s'identifie pas toujours facilement. En cas de besoin, une rencontre avec les [responsables du programme](#) ou la participation aux [portes ouvertes](#) ou à une réunion d'information permettra d'éclairer la question. Par ailleurs, comme il sera expliqué plus loin, le choix de la direction de recherche et de la concentration sont liés.

La concentration éducation et pédagogie relève du département du même nom. Les spécialisations de cette concentration sont les suivantes: fondements de l'éducation, méthodologies d'évaluation en éducation, gestion de l'éducation. Les cours de la concentration éducation et pédagogie sont partagés avec le programme de DESS du même nom, avec lequel une passerelle est proposée.

Les fondements de l'éducation consistent en un domaine interdisciplinaire dont l'objectif est l'étude de l'organisation, du développement et de l'innovation en éducation, ainsi que des fondements et enjeux des discours éducatifs, compte tenu des dimensions psychologiques, sociologiques, politiques, économiques et culturelles de l'éducation.

Les méthodologies d'évaluation en éducation réfèrent à un domaine interdisciplinaire dont l'objectif est l'étude des modèles, des démarches et des pratiques en évaluation des apprentissages et des programmes de formation, des processus et des techniques d'analyse, de mesure et d'évaluation de variables cognitives, affectives et comportementales, ainsi que de la construction d'instruments et de traitement de données.

Enfin, la gestion de l'éducation est un domaine interdisciplinaire dont l'objectif est l'étude du développement professionnel des gestionnaires de l'éducation dans les établissements des ordres préscolaire, primaire, secondaire, collégial et universitaire. Ce domaine d'enseignement et de recherche prépare le

gestionnaire à une réflexion critique sur sa pratique professionnelle en tant que leader pédagogique et administratif. Il fait appel à des disciplines contributives, notamment l'histoire, la sociologie, la psychologie, la philosophie et les sciences de la gestion.

1.5 Les régimes d'études

La maîtrise en éducation peut être suivie à temps complet (deux ans, six sessions) ou à temps partiel (quatre ans, douze sessions). Les **cheminements types** donnent un aperçu de la charge de travail requise chaque session, y compris durant les sessions d'été. Peu importe le régime d'études choisi, le nombre de cours et d'activités prévu chaque session est moindre qu'au baccalauréat. Ceux-ci requièrent néanmoins une importante charge de travail. Cela peut se révéler un défi pour les étudiantes et étudiants à temps partiel, à qui l'on conseille de se réserver la possibilité de se consacrer plus intensément à leur projet et à leurs cours durant certaines périodes.

Durée des études

Pour les étudiants à temps plein, la durée normale des études est de deux ans. Pour ceux et celles qui sont inscrits à temps partiel, la durée est de quatre ans. Il est possible de passer d'un régime à temps plein ou à temps partiel, ou vice-versa, en cours de route, mais il faut le faire le plus tôt possible dans son parcours. Par ailleurs, certaines contraintes liées à l'intervention, par exemple les disponibilités du milieu éducatif, peuvent rendre plus difficile l'achèvement d'une maîtrise dans les délais prévus.

Des obligations familiales, professionnelles ou financières peuvent motiver le choix d'un régime d'études plutôt qu'un autre. Le régime d'études choisi influence par ailleurs la facturation des **frais de scolarité**, de même que l'accès à certaines **bourses** et **mesures fiscales**. Si le régime choisi au moment de l'inscription ne convient plus par la suite, il est possible de demander un changement auprès du **secrétariat de la maîtrise**. En cas de besoin, une **prolongation des études ou une absence d'une période maximale de trois trimestres** peut avoir lieu.

1.6 Les frais de scolarité

Les frais de scolarité comprennent des *droits de scolarité* qui sont calculés en fonction du nombre de crédits dans le programme. Pour les personnes inscrites au profil recherche, le montant à payer est réparti sur le nombre de sessions d'études prévues dans le régime choisi. Si l'UQAM n'a pas entièrement perçu les droits de scolarité pour l'ensemble des crédits du programme au moment du dépôt du mémoire, elle les facturera à ce moment. C'est entre autres le cas lorsqu'une personne inscrite à temps partiel déposerait plus tôt que prévu par le programme.

Les étudiantes et étudiants inscrits au profil intervention ne se font facturer chaque session que les droits de scolarités associés aux crédits inscrits à leur horaire. À la maîtrise, un grand nombre de crédits est réservé au rapport d'intervention, dont les frais devront être acquittés au moment du dépôt.

Frais de scolarité

L'UQAM offre un [outil d'estimation des frais de scolarité](#) qui permet d'évaluer le montant de la facture à payer chaque trimestre. Des informations supplémentaires sont également disponibles sur le site des [Services financiers](#).

Chapitre 2

Les premiers choix

Pour mener à bien une maîtrise, une certaine phase de préparation et d'exploration dès le début est essentielle. Celle-ci doit mener au choix d'un établissement, d'un programme, d'un sujet et d'une direction de recherche. Ces choix dépendent les uns des autres. Par exemple, certaines personnes savent avec quelle direction elles veulent travailler, ce qui détermine alors le choix du programme et de l'université. D'autres envisagent plutôt de travailler sur un thème précis, ce qui peut alors guider leurs autres choix. De nombreux étudiantes et étudiants commencent toutefois par s'inscrire à un programme en particulier avant de chercher une direction ou un sujet de recherche ou d'intervention.

Les sections qui suivent fournissent des pistes pour choisir son sujet et sa direction de recherche et indiquent les démarches à effectuer pour confirmer ses choix auprès du secrétariat du programme et du registrariat.

2.1 Le sujet de recherche ou d'intervention

Le choix d'un sujet de recherche ou d'intervention est primordial, puisque c'est à partir de celui-ci que les autres décisions seront prises. Pour différentes raisons, il peut toutefois être relativement difficile d'arrêter son choix sur un sujet de recherche ou d'intervention en particulier.

2.1.1 Le sujet de recherche

Conscients des difficultés rencontrées par plusieurs, Constant et Lévy (2010) ont proposé une démarche pour cibler son sujet de recherche. Ces auteurs ont suggéré d'identifier d'abord un thème sur lequel on souhaite centrer ses préoccupations. Celui-ci peut émerger des connaissances et des expériences antérieures. La pertinence d'une thématique au vu de l'actualité peut également amener à s'y intéresser (Dansereau, Gaudreau et al., 2004). Pour s'informer sur un champ de recherche ou d'intervention, on peut consulter les publications récentes des presses universitaires et des journaux savants, ou encore des programmes de colloques. Avant de choisir, il est aussi possible d'explorer plusieurs thèmes en lisant des revues de la littérature, des méta-analyses, ou encore des chapitres de manuel (*handbook*).

Constant et Lévy (2010) soulignent que le thème retenu doit permettre de produire un travail intéressant et de qualité. Pour ce faire, il faut qu'il puisse être abordé selon différentes perspectives; permettre une expérience, des analyses et des réflexions originales; et surtout, permettre de poser une ou des questions de recherche précises et réalisables. Il est également très important de s'assurer que le thème choisi se situe bien en sciences de l'éducation. Lorsqu'un thème particulier est choisi, il reste à identifier un problème et, éventuellement, une question de recherche ou d'intervention. Les auteurs suggèrent de procéder à une revue de la littérature pour identifier les problèmes de recherche qui y sont soulevés, de même que la pertinence et la faisabilité de les explorer.

La démarche que Constant et Lévy (2010) proposent une manière parmi d'autres de choisir un sujet de recherche. Il arrive que des étudiantes ou étudiants identifient rapidement un thème qui les intéresse et élaborent un projet au fil de leurs discussions avec des professeures ou professeurs. Ces derniers peuvent aussi proposer des pistes de questionnements ou leur suggérer de se greffer à un de leurs projets déjà existants. Peu importe la manière dont le sujet est choisi, il faut le considérer comme suffisamment intéressant pour envisager de l'étudier de façon approfondie pendant plusieurs mois.

Au début du parcours, il n'est pas nécessaire de déterminer un sujet de recherche précis ou fixe. Il est possible — et même normal — de voir le sujet de recherche se transformer en partie en cours de route. Les premières réflexions visent surtout à orienter le choix d'une direction de recherche et à amorcer ses lectures. Or, les discussions avec celle-ci et les articles consultés enrichiront nécessairement la réflexion et amèneront à reformuler ou à préciser le sujet de recherche, voire à le modifier. De telles modifications peuvent avoir lieu tant que le comité d'évaluation n'a pas approuvé le [projet de recherche](#).

2.1.2 Le sujet d'intervention

Le choix d'une situation d'intervention est primordial, puisque c'est à partir de celui-ci que les autres décisions seront prises. Pour différentes raisons, il peut toutefois être relativement difficile d'arrêter son choix sur une situation en particulier.

Le choix d'une situation d'intervention dépend en partie des besoins réels du milieu éducatif choisi. Par exemple, un CPE en milieu familial, une école primaire en quartier défavorisé et un programme de formation universitaire n'amèneront pas à s'intéresser aux mêmes problématiques. Le besoin ciblé pour l'intervention peut être celui du milieu, du sujet ou, plus largement, de la profession (Dansereau, Goyette et al., 2004).

L'expérience personnelle peut évidemment amener à identifier un besoin, mais il est aussi possible de s'appuyer sur d'autres sources, par exemple un rapport, l'actualité ou les constats établis par des chercheurs ou des intervenants. Il arrive que des étudiantes ou étudiants identifient rapidement une situation qui les intéresse et élaborent un projet au fil de leurs discussions avec des professeures et professeurs. Ces derniers peuvent aussi proposer des pistes de questionnements ou leur suggérer de se greffer à un de leurs projets déjà existants. Pour les personnes inscrites en éducation et pédagogie, il faut évidemment que le besoin ciblé s'inscrive dans les axes de recherche de cette concentration. Il doit aussi être possible réalistement d'y répondre.

Les projets d'intervention développés par les étudiantes et les étudiants peuvent viser des objectifs variés. Dansereau, Goyette et al. (2004) ont donné en exemple quatre types de projets d'intervention; ces derniers servent simplement à proposer différentes possibilités et non à imposer des limites à l'élaboration des projets. Ils ont ainsi mentionné :

- la recherche-intervention, qui vise à résoudre des problèmes d'intervention en expérimentant sur le terrain.
- la recherche-développement, qui consiste à créer, développer ou améliorer des outils d'intervention (par exemple, un module d'enseignement, un matériel didactique, un instrument d'évaluation) et à le valider avant d'en produire une version finale.
- la recherche-action, qui a pour objectif de changer une situation d'éducation, par exemple en collaborant avec des partenaires du milieu.
- l'analyse réflexive, qui vise le développement des habiletés professionnelles par l'analyse d'interventions et l'élaboration de nouvelles stratégies plus adaptées.

Par ailleurs, la présence d'une littérature de recherche sur la thématique de la situation choisie constitue un critère de sélection important. En effet,

l'intervention développée dans le cadre de la maîtrise doit s'appuyer sur la recherche. Pour explorer un champ, une consultation préliminaire des publications récentes des presses universitaires et des journaux savants, ou encore des programmes de colloques peut être efficace. Il est aussi possible de lire des revues de la littérature, des méta-analyses, ou encore des chapitres de manuel (*handbook*) pour obtenir un aperçu de l'état des connaissances sur une question en particulier.

Au final, un « bon projet d'intervention est un projet qui a des objectifs clairs et réalistes, qui explicite une stratégie cohérente avec les objectifs énoncés et qui apparaît significatif pour l'exercice de la profession » (Dansereau, Goyette et al., 2004, p. 8). Il doit aussi être suffisamment intéressant pour envisager de s'y consacrer de manière approfondie pendant plusieurs mois.

Déterminer son sujet de recherche ou d'intervention

Le premier chapitre du [Guide pratique pour créer et évaluer une recherche scientifique en éducation](#) présente globalement les thématiques et les champs de spécialisation des sciences de l'éducation. Sa lecture peut amorcer la réflexion sur le choix du sujet de recherche et pour s'assurer qu'il se situe bien en sciences de l'éducation.

Le guide [Infosphère](#) offre aussi quelques pistes pour [choisir son sujet de recherche](#) et [cerner son sujet](#). Même si les informations sont axées sur la production d'un travail de session, les questions qu'il soulève s'appliquent pour la plupart au choix d'un sujet de maîtrise.

2.2 La direction de recherche

Le choix d'une direction de recherche doit aussi s'effectuer rapidement, avant ou au début de la maîtrise. Ce choix doit généralement être fait dès la première session d'études pour les étudiants à temps plein et dès la deuxième session pour les étudiants à temps partiel. En effet, celle-ci influencera grandement le cheminement, puisque la satisfaction ressentie à l'égard de ses études est fortement corrélée à celle liée à sa direction de recherche (Gemme et Gingras, 2006). Choisir une direction de recherche avec qui l'on s'entend bien et qui

possède l'expertise nécessaire pour encadrer son projet de recherche ou d'intervention favorisera son bien-être durant la maîtrise et son désir de poursuivre celle-ci (Gemme et Gingras, 2006; Mongeau, 2008).

2.2.1 La direction unique et la codirection

Souvent, au 2^e cycle, les étudiantes et étudiants ne sont dirigés que par une seule personne, mais des codirections sont autorisées. La directrice ou le directeur de recherche doit posséder un doctorat et avoir été habilitéé par l'UQAM à encadrer des projets de maîtrise. Le Sous-comité d'admission et d'évaluation de la maîtrise en éducation (SCAE) doit approuver son choix.

La direction est généralement rattachée au Département de didactique, mais il peut aussi arriver qu'une ou un spécialiste d'un autre département assure ce rôle. Dans ce cas, le SCAE pourra exiger qu'une professeure ou un professeur du département de didactique agisse comme codirection. Une codirection peut aussi être envisagée pour obtenir une expertise complémentaire à celle de la direction de recherche; cette personne ne doit pas nécessairement posséder un doctorat et peut provenir d'une autre faculté ou d'une autre université. Lorsque les étudiantes et étudiants envisagent une codirection, il est important d'en discuter avec les professeures ou professeurs impliqués pour s'assurer de leur intérêt à travailler ensemble. Planifier une rencontre à trois afin d'établir les modalités de la collaboration s'avère aussi nécessaire.

2.2.2 La relation d'encadrement

Le choix d'une direction de recherche doit convenir aux deux parties (Mongeau, 2008). Ainsi, une professeure ou un professeur n'est pas tenu d'accepter d'encadrer le projet d'une étudiante ou d'un étudiant. Le rôle de la direction de recherche est d'aider l'étudiante ou l'étudiant à :

[...] établir son programme d'études, à définir, s'il y a lieu, son projet de recherche et à l'assister dans les difficultés rencontrées au cours de ses études. Il lui incombe de guider l'étudiante, l'étudiant tout au long de son projet de recherche, de l'évaluer, d'autoriser le dépôt de son travail de recherche et de superviser les corrections exigées par un jury ou par le SCAE. Il lui incombe également d'apprécier le travail accompli par l'étudiante, l'étudiant et d'en aviser, au besoin, la direction du programme (Université du Québec à Montréal, 2016, **Règlement no 8, article 7.1.4.3.1**).

Son rôle n'est pas de réaliser le projet à la place de l'étudiante ou de l'étudiant qu'elle encadre, qui demeure responsable de mener à terme sa maîtrise (Mongeau, 2008).

Pour que l'encadrement fonctionne bien, les directions de recherche, tout comme les étudiantes et étudiants, doivent assumer certaines responsabilités; les principales sont résumées dans le tableau 1 (Prégent, 2000).

Tableau 1.

Les responsabilités de la direction de recherche et de l'étudiante ou l'étudiant (adapté de Prégent, 2000, p. 8)

	Responsabilités
La direction de recherche	<ul style="list-style-type: none"> Établir un accord d'encadrement initial Soutenir et encourager Guider de façon compétente Se montrer disponible Rétroagir rapidement et de façon constructive Fournir des critiques constructives Faire preuve de réalisme Discuter des possibilités de financement Informer à l'avance de ses absences prolongées et fournir une solution de rechange Encourager l'étudiante ou l'étudiant à présenter ses travaux à des instances professionnelles Promouvoir une attitude éthique et de respect de la propriété intellectuelle
L'étudiante ou l'étudiant	<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve d'une attitude d'autonomie, de responsabilité et d'initiative face à ses travaux Consacrer le temps suffisant à l'avancement de ses études Respecter les règlements

Être proactif face à l'établissement d'une relation d'encadrement saine et productive

Respecter les échéanciers

Informar sa direction de tout facteur qui pourrait perturber significativement ses études

Rechercher différentes sources de financement

Respecter les normes de présentation des textes

Les professeures et professeurs adoptent différents styles d'encadrement qui conviennent à leur personnalité. Selon Prégent (2000), plusieurs styles peuvent se révéler efficaces, mais leur succès dépend en partie des besoins et de la personnalité de l'étudiante ou de l'étudiant; trouver une direction de recherche dont le style d'encadrement (sur le plan de la structure et des interactions) répond globalement à ses attentes constitue la solution idéale. Il est donc très important que chacune des parties exprime ses attentes respectives dès le départ (fréquence et degré de formalité des rencontres, rythme de travail...) et soit ouverte à des ajustements au fil du temps.

2.2.3 La recherche d'une direction

Certaines personnes identifient rapidement une direction de recherche potentielle. En effet, des discussions en classe avec certaines professeures ou certains professeurs font à l'occasion naître le désir de réaliser une maîtrise dans un champ de recherche en particulier. Parfois, c'est même une professeure ou un professeur qui leur font part de leur intérêt à les diriger à la maîtrise. À l'inverse, d'autres étudiantes et étudiants ne savent pas de prime abord qui envisager comme direction de recherche. Il peut alors être utile de consulter le [répertoire des professeurs](#) pour identifier les expertes et experts des thématiques de recherche qui les intéressent et les contacter. Des événements sociaux sont aussi organisés ponctuellement à l'UQAM pour permettre aux étudiantes et étudiants de rencontrer des directions de recherche potentielles. Lorsqu'on ne connaît pas bien ces dernières, lire quelques articles de recherche qu'elles ont publiés permet de vérifier que leurs champs d'intérêt en recherche ou en intervention vont dans le même sens que les siens (Bégin, 1998). Une étudiante ou un étudiant qui ne parvient pas à trouver une direction de recherche doit contacter le [secrétariat de la maîtrise](#).

2.2.4 La rencontre avec une direction de recherche potentielle

Les auteurs recommandent généralement de ne pas hésiter à rencontrer plus d'une personne avant de fixer son choix sur une professeure ou un professeur en particulier (Bégin, 1998; Mongeau, 2008). Pour se préparer à la rencontre, Bégin (1998, fiche [disponible en ligne](#)) suggère aux étudiantes et étudiants de réfléchir aux raisons qui sous-tendent leur inscription à la maîtrise et leur choix d'un domaine ou encore d'un sujet de recherche ou d'intervention. Il leur conseille par ailleurs d'apporter une copie de certains de leurs travaux lors d'une rencontre avec une professeure ou un professeur qui ne les connaît pas déjà. Il propose aussi des pistes de questionnement pour la rencontre :

- nombre d'étudiants encadrés à la maîtrise et au doctorat;
- disponibilité pour encadrer une nouvelle étudiante, un nouvel étudiant;
- fréquence des rencontres entre la direction et ses étudiantes et étudiants;
- absences prévues durant les prochains mois (congé ou sabbatique, par exemple);
- projets de recherche actuels;
- obligation de s'inscrire dans ses orientations spécifiques de recherche;
- possibilité d'intégrer une équipe ou un projet de recherche;
- possibilité de travailler en tant qu'auxiliaire de recherche;
- critère de la direction concernant le cheminement de l'étudiante ou l'étudiant (durée, rythme, disponibilités, participation à certaines activités, etc.);
- attentes et questionnements de l'étudiante ou l'étudiant;
- prochaines étapes pour officialiser l'entente si les deux parties le désirent.

S'assurer d'avoir toutes les informations nécessaires pour prendre une décision éclairée réduit le risque de vivre des [problèmes liés à la relation d'encadrement](#).

2.3 Les démarches à effectuer

Des démarches permettent d'officialiser le choix de son sujet et de sa direction de recherche. Il faut ainsi compléter, signer et faire signer par sa direction de recherche le formulaire *Approbation d'un travail de recherche de cycles*

supérieurs. Une copie est habituellement remise lors de l'[Atelier de recherche \(FPE7211\)](#). Le formulaire peut également être obtenu au [secrétariat du programme](#) en cas de besoin. Il doit être remis au plus tard avant la troisième (temps plein) ou à la sixième (temps partiel) session d'inscription.

Les choix déposés ne sont pas définitifs : il est possible de demander une modification jusqu'au premier dépôt du mémoire ou du rapport d'intervention en remplissant de nouveau le même formulaire. Selon le moment où ils ont lieu, les changements risquent toutefois d'entraîner un certain retard dans la réalisation du projet. Le SCAE doit aussi les approuver. Le [Règlement no 8](#) donne plus de détails sur la procédure d'approbation et de changement.

Chapitre 3

Le cheminement dans le programme

Cette section présente le cheminement prévu dans le programme de maîtrise en éducation, profil recherche, concentration didactique. Il comporte 45 crédits, dont 20 sont réservés au mémoire de recherche ou 14 au rapport d'intervention. Le mémoire prend la forme d'un texte d'une centaine de pages qui décrit l'ensemble de la recherche menée. Déposé à la fin de la scolarité, il démontre l'aptitude d'une étudiante ou d'un étudiant à utiliser certaines méthodes scientifiques, à analyser des données et à présenter des résultats clairement, tout en respectant certaines **règles de présentation**. Le rapport d'intervention, pour sa part, permet d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques ; il combine l'acquisition des habiletés de recherche avec celles de l'intervention et doit faire preuve de la capacité d'une étudiante ou d'un étudiant à mener une réflexion critique et de contribuer à l'évolution de l'intervention éducative. Les autres crédits sont réservés aux cours et aux activités obligatoires qui ont lieu au début de la maîtrise.

Reconnaissance d'acquis

En fonction de l'article 5 du **Règlement no 8**, certaines des activités réalisées dans le cadre d'un DESS ou d'un programme court en éducation peuvent faire l'objet d'une **reconnaissance d'acquis** à la maîtrise. C'est également le cas de certains cours suivis dans d'autres circonstances, notamment lors d'une propédeutique.

Une demande de reconnaissance d'acquis doit être effectuée au secrétariat du programme avec les pièces justificatives requises pour qu'ils puissent être éventuellement reconnus. Plus de détails sont disponibles sur **le site du programme**.

3.1 La gestion de son cheminement

Les étudiantes et les étudiants doivent s'inscrire chaque session, même s'ils collectent des données ou rédigent leur mémoire ou leur rapport d'intervention. En cas d'**absence pour maladie, obligations professionnelles ou familiales, ou pour congé parental de maternité, de paternité, ou d'adoption**, il est

extrêmement important d'aviser le [secrétariat à la maîtrise](#). Par ailleurs, ce dernier envoie les informations pour l'inscription aux cours par le [courriel universitaire](#). Les étudiantes et étudiants doivent s'inscrire dans les délais requis, en indiquant soit :

- un choix d'activité(s) (un ou plusieurs cours);
- la rédaction du mémoire ou du rapport d'intervention (lorsque tous les cours sont terminés);
- la poursuite d'une activité (si un cours se poursuit sur plus d'un trimestre);
- l'évaluation (lorsque le mémoire est déposé pour évaluation).

Les étudiantes et les étudiants assument la responsabilité de transmettre en cas de besoin une [demande de prolongation ou de changement de régime d'études](#) au secrétariat du programme.

3.2 Les cours

Le cheminement des cours dans la concentration éducation et pédagogie a été prévu pour soutenir les étudiants dans la réalisation de leur maîtrise. Dès le début de la première année, l'[Atelier de recherche \(FPE7211\)](#) aide à se familiariser avec le programme et à s'initier au processus d'élaboration d'un projet de recherche, de même qu'à l'utilisation des outils de recherche documentaire. Les cours [Fondements des problématiques en éducation \(FPE7201\)](#), [Principes méthodologiques de la recherche en éducation \(FPE7901\)](#) et [Séminaire de projet de recherche ou de stage \(FPE7910\)](#) soutiennent directement l'élaboration de la problématique, de la méthodologie du projet de recherche et le soutien à la rédaction d'un projet de recherche ou d'intervention. Ils préparent aussi à la présentation de ce dernier devant un comité d'évaluation. Deux autres cours — [Méthodes de collecte et d'analyse de données quantitatives en sciences de l'éducation \(FPE7422\)](#) et [Méthodes de collecte et d'analyse de données qualitatives en sciences de l'éducation \(FPE7421\)](#) — permettent quant à eux de se familiariser avec les différentes procédures d'analyse de données. Tous ces cours sont obligatoires, sauf le cours FPE7901 qui est optionnel pour ceux qui ont déjà suivi un cours de méthodologie de la recherche. Les personnes inscrites au profil intervention n'ont qu'à choisir un seul des deux cours FPE7421 et FPE7422.

Pour ceux et celles qui sont inscrits au profil recherche, la scolarité inclut aussi trois cours au choix. Deux d'entre eux doivent faire partie des cours de la concentration éducation et pédagogie, tandis que l'autre peut être choisi parmi tous les cours de la maîtrise en éducation. Pour les étudiantes et étudiants inscrits au profil intervention, la scolarité inclut sept cours au choix. Trois d'entre eux doivent faire partie des cours de la concentration éducation et pédagogie, tandis que les quatre autres peuvent être choisis parmi tous les cours de la maîtrise en éducation. Les étudiantes et étudiants qui désirent suivre un cours qui ne fait pas partie de cette liste doivent en discuter avec leur direction de recherche et avec celle du [programme de maîtrise](#) pour le faire approuver.

Planifier son cheminement

Pour planifier son cheminement, il est essentiel de consulter la [liste des cours à suivre, de même que la grille de cheminement type](#) qui correspond au régime d'études choisi. C'est d'autant plus important que tous les cours ne sont pas offerts chaque session et que certains d'entre eux gagnent à être suivis dans un ordre précis.

Par ailleurs, à temps partiel, il est préférable de suivre le cours [Méthodes de collecte et d'analyse de données quantitatives en sciences de l'éducation \(FPE7422\)](#) dès la première session dans le programme ou [Méthodes de collecte et d'analyse de données qualitatives en sciences de l'éducation \(FPE7421\)](#) à la 2^e session, puis d'attendre à la session d'hiver de la 2^e année avant de suivre le cours [Séminaire de projet de recherche ou de stage \(FPE7910\)](#). Cela permet alors aux étudiantes et étudiants de disposer du temps nécessaire pour étoffer leur projet.

3.3 Le séminaire de projet de recherche ou de stage

Le [Séminaire de projet de recherche ou de stage \(FPE7910\)](#), contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser, permet à l'étudiant de se préparer à rédiger son projet de recherche ou d'intervention. Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant devra présenter des travaux qui lui permettront de mettre en pratique les notions abordées dans les cours précédents et de se préparer à déposer suite à ce cours, mais en dehors de celui-ci, son projet.

Il est possible de s'inscrire au séminaire de projet de recherche ou de stage lorsque le choix d'une direction de recherche a été effectué et accepté par la direction de la maîtrise. Il est aussi nécessaire que les cours FPE7211, FPE7422 et FPE7201 aient été préalablement réussis, ainsi que, dans certains cas, le cours FPE7901.

3.3.1 Le projet de recherche ou de stage

Le dépôt du projet de recherche ou d'intervention est une étape majeure du cheminement. Son contenu ne correspond pas à une version définitive du mémoire ou du rapport d'intervention, puisque certains chapitres seront absents. **Il ne constitue pas non plus une version définitive des premiers chapitres.** Des sections devront être étoffées par la suite et des commentaires, des lectures ou l'analyse des données amèneront très certainement à modifier des aspects du document avant qu'une version définitive soit écrite pour le dépôt du mémoire ou du rapport d'intervention. Le texte remis pour évaluation doit néanmoins comprendre toutes les sections mentionnées plus bas et former un tout logique et cohérent. Le document doit être mis en forme en suivant les [normes de l'UQAM](#), mentionner toutes les références citées et avoir fait l'objet d'une solide révision linguistique.

Le projet de recherche ou d'intervention doit contenir les sections suivantes :

- une courte [introduction](#);
- une [problématique](#), qui précise la question de recherche ou d'intervention;
- un [cadre théorique](#), qui décrit comment les recherches ou interventions antérieures ont tenté de répondre à la question de recherche ou d'intervention et qui se termine par un objectif spécifique;
- une esquisse de la [méthodologie](#), qui indique les démarches prévues et les analyses anticipées;
- des annexes : le calendrier de travail (ce qui sera fait d'ici le dépôt du mémoire), [le protocole relatif aux aspects déontologiques et les formulaires d'information et de consentement](#) (s'il y a lieu), les outils de collecte de données (par exemple un questionnaire, une grille d'observation, un canevas d'entretien) et tout autre document essentiel;
- une liste des références utilisées dans le texte du projet.

La réussite préalable du séminaire de projet de recherche ou de stage (FPE7910) est exigée pour déposer le projet de recherche ou d'intervention. Le dépôt du projet de recherche ou d'intervention est prévu avant la 4^e session pour les étudiantes et les étudiants à temps plein dans le programme (ou la 7^e session pour les étudiantes et les étudiants à temps partiel). Il doit avoir lieu avant le début de la collecte de données, particulièrement si elle nécessite une [approbation éthique](#). À ce moment, les travaux complétés dans les autres cours devraient avoir permis la rédaction d'une première version de la problématique et du cadre théorique et d'une ébauche assez précise de la méthodologie envisagée. Il est tout à fait normal que certaines questions demeurent en suspens.

Le dépôt du projet de recherche ou d'intervention permet de l'évaluer, tout en soutenant son élaboration et son amélioration. Elle permet ainsi d'attester de sa qualité scientifique, ce qui est une étape préalable à la certification éthique. Le jury est formé de trois professeurs-correcteurs, dont la direction de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant (ils seront quatre s'il y a une codirection). La directrice ou le directeur de la concentration éducation et pédagogie coordonne le processus d'évaluation.

Évaluation scientifique du projet de recherche ou d'intervention

Le jury utilise une grille d'évaluation lors de la lecture du projet de recherche ou d'intervention; une copie en est remise dans le cours **Séminaire de projet de recherche ou de stage (FPE7910)**. Les étudiantes et les étudiants peuvent la consulter pour s'assurer de bien répondre aux critères qu'elle cible.

Il faut alors remplir avec sa direction de recherche le **Formulaire d'inscription pour l'évaluation du projet de recherche ou d'intervention (1774-1874)**, qui doit y suggérer le nom de deux professeurs qui pourraient agir comme évaluateurs. Ces derniers doivent posséder une expertise pertinente pour le projet de recherche ou d'intervention, soit en lien avec le sujet ou l'approche méthodologique. Une fois le formulaire complété, il faut le déposer au secrétariat de la maîtrise en même temps que quatre exemplaires du projet (cinq s'il y a une codirection). Il y a habituellement un délai d'environ un mois entre ce dépôt et la réception des évaluations. Une version PDF doit aussi être transmise au secrétariat de la maîtrise.

3.4 L'approbation éthique

La demande d'approbation éthique constitue une démarche nécessaire pour tous les projets de recherche ou d'intervention qui impliquent des sujets humains (voir la **Politique no 54**). C'est par exemple le cas des projets qui impliquent le recrutement de participants pour remplir un questionnaire ou tester une intervention. L'approbation éthique du Comité pour l'évaluation des projets étudiants impliquant de la recherche avec des êtres humains des facultés des sciences et des sciences de l'éducation (CERPE 3) **est alors absolument nécessaire avant** de procéder à la collecte de données.

Il est cependant à noter que lorsque le projet d'une étudiante ou d'un étudiant s'inscrit dans un de ceux menés par sa direction de recherche, la procédure diffère; c'est alors la professeure ou le professeur qui effectue les modifications nécessaires à la demande d'approbation éthique de son projet.

Dans le cas où c'est l'étudiante ou l'étudiant qui produit une demande, il faut remplir deux conditions avant de procéder au dépôt de celle-ci :

- 1) obtenir la certification scientifique du projet de recherche ou d'intervention. Le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) la remet après l'évaluation scientifique du projet de recherche ou d'intervention;
- 2) compléter le **didacticiel** d'introduction à l'EPTC 2 *Formation en éthique de la recherche* et télécharger le certificat remis une fois celui-ci terminé. Ce dernier sera joint à la demande. Le didacticiel peut être suivi en tout temps durant la scolarité. Généralement, ceci a déjà été réalisé à l'intérieur de l'atelier de recherche (FPE7211) et une attestation au format PDF est remise à l'étudiante ou à l'étudiant, attestation qui sera aussi versée au dossier étudiant.

La demande d'approbation éthique doit être déposée sur la **plateforme web** prévue à cette fin. L'autorisation de la direction de recherche est nécessaire. Le CERPE 3 se réunit quelques fois par année seulement; il faut donc s'assurer de déposer sa demande au bon moment pour éviter des délais de plusieurs mois.

Par ailleurs, le CERPE 3 peut exiger des modifications, des corrections ou des précisions avant d'approuver une demande. Par conséquent, l'obtention du certificat peut prendre plusieurs semaines voire quelques mois. Il est donc important de commencer rapidement le processus, en concertation avec la direction de recherche, afin de ne pas retarder indument la collecte de données.

Informations supplémentaires sur la certification éthique

La page sur les **demandes d'approbation éthique pour les mémoires et thèses des étudiants** indique les dates des réunions tenues par le CERPE 3 chaque année et fournit des informations plus détaillées sur le dépôt d'une demande.

La personne responsable du CERPE pour la Faculté des sciences de l'éducation peut être contactée par téléphone (514-987-3000, poste 3359) ou par courriel (cerpe3@uqam.ca).

3.5 Les infractions de nature académique

Depuis 2009, l'UQAM adopte une politique de tolérance zéro sur les infractions de nature académique. Ces infractions et leurs conséquences — très graves — sont présentées dans le [Règlement no 18](#).

Ce dernier définit notamment les infractions académiques comme étant :

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création d'un faux document commis par une candidate, un candidat, une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'un stage faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement (Université du Québec à Montréal, Règlement no 18, article 2.1).

À la maîtrise, les infractions académiques prennent le plus souvent la forme du plagiat, qui est « l'utilisation totale ou partielle du texte ou de la production d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence » (Université du Québec à Montréal, Règlement no 18, article b.2.2)

Selon Thouin (2014), qui s'est inspiré d'un article de Larivée (1995), le plagiat peut prendre plusieurs formes. Il nomme le fait de ne pas mentionner la source d'un texte ou d'une idée (plagiat classique), de s'approprier la traduction d'un article écrit par un autre (plagiat de traduction) et de payer quelqu'un pour rédiger à sa place ou pour réaliser une très grande part du projet (plagiat contractuel). Il attire également l'attention sur des formes de plagiat potentiellement moins connues des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants aux cycles supérieurs : changer seulement quelques mots d'un texte (paraphrase abusive), présenter des sources mentionnées par quelqu'un d'autre comme si on les avait lues (plagiat par omission des références secondaires) et reprendre un texte ou une conférence sous différents titres. Finalement, s'approprier les idées de collègues (vol de paternité) ou des propos notés lors d'une conférence (plagiat oral), ou encore plagier inconsciemment des propos d'autres auteurs, constituent également des formes de plagiat.

Une étudiante ou un étudiant peut commettre une infraction académique autant dans un cours que dans un mémoire ou un rapport d'intervention. Dans ce dernier cas, lorsque des membres du jury constatent une infraction, celle-ci est

signalée au Comité facultaire de discipline, et l'évaluation est suspendue. Si une infraction a effectivement eu lieu, le travail est automatiquement rejeté sans droit de reprise. L'étudiante ou l'étudiant fautif se voit imposer une sanction, qui peut aller jusqu'à l'expulsion définitive de l'université (article a.5.1).

Une infraction académique peut entraîner des conséquences extrêmement sérieuses. Il est donc très important de prendre les moyens nécessaires pour produire des travaux originaux et s'assurer d'y citer toutes ses sources. La manière de faire référence aux travaux et idées d'autrui doit par ailleurs correspondre aux [normes de l'UQAM](#).

Éviter le plagiat

L'UQAM a mis en ligne un site sur la [tricherie et l'intégrité académique](#) lié à la politique de tolérance zéro des infractions académiques.

Le Service des Bibliothèques propose [quelques conseils pour éviter le plagiat](#).

L'Université McGill propose un court [exercice sur la manière de citer ses sources pour éviter le plagiat](#).

3.6 Le mémoire et le rapport d'intervention

Le mémoire et le rapport d'intervention suivent sensiblement la même démarche. C'est la présence d'une question de recherche ou d'intervention qui les distingue. Bien sûr, cela a ensuite des répercussions sur le contenu des chapitres suivants.

Le mémoire rapporte une recherche en décrivant : les connaissances existant sur un problème, ce qui a été fait pour le résoudre, ce que veulent dire les résultats obtenus, les liens à établir entre ces résultats et la problématique évoquée et les nouveaux problèmes de recherche soulevés au terme du projet (Mongeau, 2008). Il comprend habituellement plusieurs chapitres, dont le nom et la structure varient en fonction du type de recherche menée et des particularités du projet. Un mémoire qui fait état d'une recherche théorique et

un autre qui rapporte les effets d'une intervention, par exemple, seront écrits très différemment.

Le rapport d'intervention rapporte la démarche qui a été mise en œuvre pour répondre au besoin d'un milieu éducatif précis et apporte une perspective critique sur celle-ci. Sa longueur dépend de la forme de l'intervention réalisée. La taille du rapport d'intervention est moindre que celle d'un mémoire de recherche, qui fait, pour sa part, environ une centaine de pages. C'est d'autant plus normal que 14 crédits sont attribués pour sa production alors qu'il s'agit de 20 dans le cas d'un mémoire.

Les informations fournies dans les sections qui suivent visent simplement à donner un aperçu des différents éléments qui sont souvent abordés. Les rencontres avec la direction de recherche, qui est la mieux placée pour guider la rédaction, permettront de définir quelle structure sera la plus appropriée pour le projet spécifique de chaque étudiante ou étudiant.

3.6.1 L'introduction

L'introduction établit le premier contact du lectorat avec le mémoire ou le rapport d'intervention. En quelques pages seulement, elle doit présenter le sujet de la recherche ou de l'intervention et le délimiter, nommer la question de recherche ou d'intervention et la situer dans son contexte, et décrire les objectifs du projet, la méthode utilisée et la structure du document.

3.6.2 La problématique

La problématique constitue le premier texte sur leur projet de recherche ou d'intervention que les étudiantes et étudiants du programme ont à écrire. La problématique prend le plus souvent la forme d'un entonnoir : elle débute avec des considérations générales pour se rapprocher du thème précis de la recherche ou de l'intervention avant de déboucher sur le problème retenu qui est généralement rédigé sous la forme d'une question de recherche ou d'intervention générale (Thouin, 2014). La caractérisation du problème de recherche ou d'intervention se fait en établissant ce qui est connu à partir de résultats d'enquête, de recherches ou d'interventions antérieures (Mongeau, 2008). L'argumentation doit alors mettre en relief ce qui n'a pas encore été fait et montrer l'existence d'un écart significatif et pertinent entre le savoir actuel et le savoir scientifique ou pratique souhaité (Cossette, 2009; Thouin, 2014). La problématisation permet aux lecteurs de constater la pertinence ou la nécessité

de répondre à la question de recherche ou d'intervention choisie (Mongeau, 2008). Cette dernière doit donc découler logiquement du reste de l'argumentation (Thouin, 2014).

La problématique établit la pertinence de la recherche ou de l'intervention. Selon Thouin (2014), elle peut notamment être appuyée en montrant que la recherche contribuera à l'avancement des connaissances ou à une meilleure application de concepts. Pour montrer la pertinence sociale de la recherche, il faut en établir l'utilité pour le milieu scolaire ou la société. C'est le cas, par exemple, si elle permet de mieux orienter l'action, de développer de nouvelles applications ou de contribuer à la résolution de problèmes scolaires. Thouin (2014) ajoute que la pertinence d'un projet dépend de son aspect réaliste : il est ainsi important d'indiquer sa faisabilité. La pertinence scientifique et sociale peut être présentée tout au long de la problématique ou rappelée en quelques paragraphes après la question de recherche (Mongeau, 2008).

3.6.3 Le cadre théorique

Le cadre théorique constitue le deuxième chapitre du mémoire ou du rapport d'intervention. Le cadre théorique vise principalement à établir comment les recherches ou interventions antérieures ont tenté de répondre à la question de recherche et à proposer une démarche pour améliorer cette réponse. Il présente ainsi les approches de recherche ou d'intervention habituellement utilisées dans le domaine, avant de présenter celle privilégiée et d'en justifier le choix ; il décrit aussi les concepts au cœur de la recherche ou de l'intervention (Dansereau, Goyette et al., 2004). En ce qui a trait au rapport d'intervention, il est toutefois souvent bien plus difficile de retracer la documentation écrite au regard des interventions qui ont été effectuées dans le domaine : outre les rapports produits dans les universités, il n'y a que rarement des banques d'informations qui les retracent et les documents ne sont souvent que connus à l'interne dans les établissements impliqués. C'est pourquoi, il faut généralement s'informer de leur existence auprès des intervenants dans les divers milieux de pratique.

Le cadre théorique prend souvent la forme d'un texte argumentatif qui présente les fondements théoriques de la recherche ou de l'intervention, définit théoriquement et opérationnellement les principaux concepts et présente une synthèse critique des écrits produits dans le domaine de recherche ou d'intervention (Thouin, 2014). Le cadre théorique est articulé logiquement avec

la problématique et la démarche méthodologique utilisée dans le cadre du projet (Mongeau, 2008). Il doit donc lier la question générale de recherche ou d'intervention et l'objectif spécifique ou l'hypothèse qui sera énoncé à la fin du chapitre (Thouin, 2014). Les discussions avec la direction de recherche permettront de bien cibler les éléments à inclure dans le cadre théorique. Généralement, un bon cadre théorique présente entre autres les caractéristiques suivantes : il est bien délimité; il présente une progression de thèmes ou d'idées, des affirmations générales vers ce qui est lié le plus directement à l'objectif spécifique ou l'hypothèse de recherche; il définit clairement les concepts et les théories utilisés; il s'appuie principalement sur des sources primaires et crédibles, il mentionne les auteurs et les travaux les plus importants du domaine, et il résume de manière critique les recherches ou interventions citées tout en les mettant en relation (Thouin, 2014).

3.6.4 La méthodologie

Cette partie du mémoire ou du rapport d'intervention sert à rapporter et à expliquer ce qui sera fait pour atteindre l'objectif spécifique ou vérifier l'hypothèse. Elle doit fournir toutes les informations nécessaires pour qu'une autre personne puisse comprendre la démarche réalisée. Il est donc important de définir les principales étapes du projet et de les mettre en ordre (Dansereau, Goyette et al., 2004).

Dans le cadre d'un mémoire, on y trouve ainsi des informations sur les procédures de collecte, de traitement et d'analyse des données amassées (Mongeau, 2008). Le chapitre décrit et justifie habituellement les éléments suivants (Thouin, 2014) :

- les caractéristiques, la taille et les critères de sélection de l'échantillon ou du corpus;
- la mise à l'essai, s'il y a lieu;
- le ou les instrument(s) de collecte de données;
- le déroulement de la recherche;
- la ou les méthodes d'analyse des données;
- les considérations éthiques liées au projet;

Un calendrier de réalisation doit également être présenté, mais il sera, bien sûr, retiré du mémoire ou du rapport d'intervention.

Il est important de fournir toutes les informations nécessaires pour qu'une autre personne soit en mesure de reproduire la démarche de recherche ou d'intervention utilisée. La méthodologie doit également permettre de cerner les forces et les limites des procédures utilisées (Mongeau, 2008). Les informations les plus pertinentes à inclure dans ce chapitre dépendent de la méthodologie retenue. Par exemple, certaines recherches de nature théorique peuvent déroger considérablement de la structure proposée ici. Il en est de même en ce qui a trait au rapport d'intervention où la présentation peut encore différer, principalement lorsque la démarche retenue consiste à développer du matériel sans viser sa mise à l'essai. Les conseils de la direction de recherche, de même que la lecture de certains ouvrages méthodologiques, guideront la rédaction de cette section du document.

3.6.5 Les résultats

Les résultats significatifs du projet de recherche ou d'intervention, de même que les informations essentielles sur les analyses qui ont permis de les obtenir forment une autre part importante du document final. Selon Mongeau (2008), les résultats présentés doivent permettre d'atteindre l'objectif spécifique ou de vérifier l'hypothèse et découler de la **méthodologie** annoncée. Le texte du chapitre doit faciliter la compréhension du lecteur. Ainsi, il faut décrire les analyses qui ont permis d'arriver aux résultats présentés, puis expliquer chacun d'eux pour en dégager le sens. Il faut cependant éviter d'inclure dans l'explication des éléments d'interprétation ou de discussion à ce moment : ils seront plutôt présentés dans le chapitre suivant.

La manière de structurer le chapitre dépend principalement des analyses réalisées. Toutefois, les résultats descriptifs sont le plus souvent présentés en début de chapitre, avant ceux obtenus lors d'analyses plus poussées. Par ailleurs, Mongeau (2008) suggère de présenter et d'expliquer les résultats issus d'analyses quantitatives directement dans le texte, puis de les synthétiser dans des tableaux afin d'en faciliter la compréhension. De plus, les objectifs spécifiques de recherche peuvent aider à organiser les différentes sections du chapitre. L'auteur propose également d'organiser les résultats issus d'analyses qualitatives autour des thèmes ou des dimensions explorées, ou encore à partir des questions utilisées dans un entretien. Il recommande aussi de traiter les données qualitatives et quantitatives dans des sections distinctes si les deux

sont présentes. Peu importe la structure de présentation des résultats retenue, c'est la logique et la clarté de la présentation qui compte.

3.6.6 La discussion

La discussion des résultats n'est pas nécessairement la partie la plus longue du mémoire ou du rapport d'intervention, mais elle en constitue le cœur. En effet, la discussion présente l'interprétation des résultats obtenus. Pour y parvenir, Mongeau (2008) propose de s'interroger sur la manière dont les résultats ont été obtenus et sur les liens qui peuvent être établis entre eux. Plus globalement, il suggère de se questionner sur ce que la recherche ou l'intervention permet d'apprendre. Cette partie du mémoire ou du rapport d'intervention doit également établir des liens entre les résultats obtenus et la documentation produite dans le domaine. Pour ce faire, Mongeau (2008) propose de comparer les résultats obtenus avec ceux d'études ou d'interventions similaires ou de s'appuyer sur des études ou des interventions qui fournissent des informations pertinentes pour expliquer les liens établis ou l'interprétation des résultats proposée.

3.6.7 La conclusion

La conclusion est habituellement assez concise. Elle doit contenir une synthèse du projet et des résultats les plus pertinents obtenus. Elle aborde également la portée et les limites du projet de recherche ou d'intervention, de même que des pistes de recherches futures. Il est d'ailleurs pertinent d'accompagner ces dernières de suggestions méthodologiques.

3.6.8 Les autres sections du document

Les pages liminaires précèdent les chapitres du mémoire ou du rapport d'intervention. Elles incluent :

- la page titre;
- les remerciements (texte personnel et optionnel, mais la direction de recherche appréciera d'y être mentionnée);
- la dédicace (optionnelle);
- l'avant-propos (optionnel);
- la table des matières;
- la liste des figures (si nécessaire);
- la liste des tableaux (si nécessaire);

- la liste des abréviations, signes et acronymes (si nécessaire);
- la liste des symboles et des unités (si nécessaire);
- le résumé et les mots-clés;

Par ailleurs, la conclusion est suivie :

- des annexes (varient selon le projet);
- des appendices (varient selon le projet);
- des références;
- du glossaire ou du lexique (si nécessaire);
- de l'index (optionnel).

Le [Guide des mémoires et des thèses](#) décrit le contenu de chacune de ces sections et offre des exemples. Le [gabarit](#) proposé par la Faculté des sciences permet par ailleurs d'en produire plusieurs automatiquement, ce qui peut s'avérer un réel avantage.

3.6.9 Le style de rédaction

Le mémoire ou le rapport d'intervention doit être rédigé dans un style académique, qui est caractérisé par un souci d'efficacité, de précision et de clarté (Fortin et Gagnon, 2016). Ce style s'utilise également pour les demandes de bourses ou les articles publiés dans les revues savantes. Parvenir à bien l'utiliser requiert de s'y exercer : il faut donc s'attendre à devoir réviser ses écrits à plusieurs reprises. Les commentaires de la direction de recherche sur la forme et le fond des textes serviront à cibler les éléments à travailler. Il existe aussi de nombreux ouvrages dont la lecture peut soutenir l'apprentissage du style académique. Ces quelques conseils de rédaction sont tirés de trois d'entre eux (American Psychological Association, 2010, Mongeau, 2008; Belleville, 2014).

- Planifier son texte comme si l'on s'adressait à quelqu'un d'un domaine connexe : qu'est-ce qui pourrait faciliter sa compréhension et son évaluation de celui-ci?
- Commencer chaque chapitre et chaque section par quelques lignes d'introduction : un titre et un sous-titre ne se suivent pas directement.

- Utiliser adéquatement la ponctuation et les mots de liaison pour lier logiquement les idées du texte entre elles; faire attention cependant à ne pas établir des liens qui n'existent pas.
- Toujours nommer les variables de la même manière pour éviter les imprécisions ou les glissements de sens.
- Rédiger dans un style neutre en évitant les adjectifs superflus ou qui dénotent la subjectivité.
- Privilégier un style d'écriture impersonnel.
- Rédiger des phrases actives plutôt que passives parce que ces dernières alourdissent le texte.
- Privilégier des phrases et des mots courts.
- Réduire les notes de bas de page et les parenthèses au minimum : les éléments pertinents méritent d'être dits directement dans le texte.
- Utiliser des verbes au passé pour parler de ce qui a été fait et des résultats obtenus et au présent pour la discussion.

La qualité de la langue

La qualité de la langue d'un mémoire se doit d'être élevée. Même si la direction de recherche peut proposer des corrections, elle n'a pas à effectuer la révision linguistique des travaux de ses étudiantes et étudiants. En cas de [difficultés importantes](#), la révision des documents peut être confiée à des professionnels avant de les déposer. Pour des révisions de moins grande envergure, [Antidote](#) peut se révéler un outil intéressant. Le [laboratoire informatique](#) offre l'accès à ce logiciel dans certaines de ses salles.

3.6.10 Les normes de présentation

La présentation du mémoire ou du rapport d'intervention doit respecter des normes bien précises, présentées dans le [Guide de présentation des mémoires et des thèses](#). Ce dernier illustre par des exemples la mise en page et la typographie à respecter. Pour faciliter la mise en page de ces documents, il est possible de télécharger un [Modèle Word](#) dont les paramètres correspondent aux normes.

Le Guide comprend également une section sur la citation des sources et la présentation des références. Le style utilisé pour ce faire à l'UQAM s'appuie sur une adaptation canadienne-française du **style APA** (*American Psychology Association*). Les **logiciels de gestion bibliographique** peuvent habituellement être configurés pour tenir compte des différences entre le style utilisé à l'UQAM et celui de l'APA, ce qui permet de produire plus rapidement une bibliographie et d'uniformiser la présentation des références. La vigilance demeure cependant requise.

Le respect de l'ensemble de ces normes est très important; l'évaluation du mémoire, du rapport d'intervention ou du projet pourrait être refusée si le document ne respecte pas les normes indiquées, particulièrement celles mentionnées dans la **Liste contrôle pour la présentation d'un mémoire ou d'une thèse**.

Puisque le **Guide de présentation des mémoires et des thèses** de l'UQAM présente toute la panoplie des types de références possibles, il peut être difficile de s'y retrouver rapidement au regard des références usuelles en éducation. Pour cette raison, il peut être utile de référer à l'adaptation canadienne française de l'APA disponible à la Revue des sciences de l'éducation (Raïche et Noël-Gaudreault, 2013).

3.6.11 Le dépôt

Il est nécessaire d'avoir terminé sa scolarité terminée avec une moyenne cumulative d'au moins 2,7/4,3 et d'obtenir l'autorisation de sa direction de recherche avant d'entamer le dépôt du mémoire ou du rapport d'intervention. Pour ce faire, il faut d'abord se procurer les formulaires *Autorisation de dépôt* et *Nomination des membres du jury d'évaluation d'un travail de recherche* au secrétariat de la maîtrise, puis le compléter et le faire signer par la direction de recherche. Les membres du jury sont habituellement les mêmes que ceux qui ont évalué le projet de recherche.

Il faut ensuite remettre ces formulaires, de même que trois exemplaires imprimés et complets du mémoire (quatre s'il y a une codirection) au secrétariat de la maîtrise. Ce dernier remettra les copies aux membres du jury pour qu'ils l'évaluent à partir des critères établis. Par ailleurs, il est maintenant recommandé de remettre également un exemplaire électronique en version PDF lors du dépôt. Si cela n'est pas fait, il pourra être demandé par la suite.

Une seule copie du matériel d'intervention créé doit être déposée (par exemple, vidéos, jeux, documents de formation).

À vérifier avant l'impression

- La mise en page respecte-t-elle les [normes de l'UQAM](#)?
- Les éléments automatiques de la mise en page (par exemple, la table des matières) sont-ils à jour?
- Toutes les citations et les références nécessaires sont-elles incluses selon le [style UQAM](#)?
- Une [révision linguistique](#) minutieuse a-t-elle été faite?
- La version envoyée à l'imprimerie est-elle au format PDF?

La [Liste contrôle pour la présentation d'un mémoire ou d'une thèse](#) permet de s'assurer du respect des principaux éléments de mise en page. L'[ADEESE](#) offre aux étudiants des cycles supérieurs la possibilité d'imprimer leur mémoire à bas prix.

3.6.12 L'évaluation du mémoire ou du rapport d'intervention

Le [Règlement no 8](#) encadre l'évaluation des mémoires et des rapports d'intervention. Les évaluateurs disposent de deux mois pour évaluer le mémoire à partir des [critères établis](#) et transmettre leur rapport au Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE). Ce dernier contient :

- 1) une mention d'appréciation, soit Excellent, Très bien, Bien, Échec;
- 2) des commentaires ou des corrections portant sur le fond et la forme du document, s'il y a lieu;
- 3) une recommandation concernant l'acceptation (avec ou sans correction) ou le refus du mémoire ou du rapport d'intervention.

Si les membres du jury n'émettent pas tous la même recommandation, le SCAE les réunit pour arriver à une décision unanime. S'ils n'y parviennent pas, un nouveau jury sera alors formé. Dans ces circonstances, le processus d'évaluation peut alors s'allonger.

Le SCAE fait une moyenne des mentions reçues et synthétise les rapports du jury pour en préserver la confidentialité. Il transmet ensuite ces informations à

l'étudiante ou l'étudiant et à sa direction. Il y a quatre résultats possibles pour l'évaluation d'un rapport d'intervention. Il peut être accepté *tel quel*, *accepté avec des modifications mineures*, *accepté avec des modifications majeures*, ou encore *refusé*. Une rencontre avec la direction de recherche permettra de discuter du résultat obtenu et de la démarche précise à suivre.

Un mémoire ou un rapport d'intervention est rarement refusé à son premier dépôt. S'il présente des lacunes importantes, les correcteurs demandent souvent des corrections majeures, qui portent la plupart du temps sur le fond : de longs passages, des chapitres entiers ou encore la démarche doivent alors être modifiés. Il faut alors s'attendre à réviser de grands pans du document ou à ajouter de nouvelles parties à celui-ci. Les étudiantes et les étudiants disposent alors de six mois pour effectuer les modifications. Ensuite, le mémoire ou le rapport d'intervention doit repasser le processus d'évaluation. Il faut donc déposer de nouveau trois ou quatre exemplaires du document avec le formulaire d'autorisation signé par la direction de recherche afin que le jury l'examine de nouveau. Au terme de cette évaluation, il lui attribuera une mention ou le refusera. Si les membres du jury émettent des avis contradictoires, le SCAE vérifiera si un consensus est possible. Dans le cas contraire, il recommandera la création d'un nouveau jury constitué de la direction de recherche et de trois nouvelles personnes. Ce deuxième jury rend une décision définitive prise à la majorité. En cas d'égalité, c'est le vote de la présidente ou du président du SCAE qui tranchera.

Il arrive peu souvent qu'un mémoire ou un rapport d'intervention soit accepté tel quel. Si toutefois c'est le cas, il faut tout de même effectuer un dépôt final. Le plus souvent, il est accepté avec des corrections mineures. Cela signifie que la mention qui lui a été attribuée sera portée au dossier après le dépôt des corrections exigées. Un délai de deux mois est accordé pour que l'étudiante ou l'étudiant effectue les modifications sous la supervision de la direction de recherche et dépose une version définitive du mémoire ou du rapport d'intervention au secrétariat de la maîtrise. Un [document en ligne](#) résume le processus d'évaluation.

3.6.13 Le dépôt final

Le dépôt final doit comprendre :

- deux copies du mémoire ou une copie du rapport d'intervention;

- le formulaire *Approbation de corrections mineures effectuées au rapport ou au mémoire* (même si aucune correction n'était exigée; il est envoyé avec la réponse du SCAE);
- le formulaire Autorisation de reproduire et de diffuser un mémoire, un mémoire-crédation ou une thèse (envoyé avec la réponse du SCAE);
- la [Liste contrôle pour la présentation d'un mémoire et d'une thèse](#).

L'étudiante ou l'étudiant et sa direction de recherche doivent remplir et signer ces formulaires. Un exemplaire sera acheminé au Registrariat pour l'émission du diplôme et le second exemplaire du mémoire sera transmis à la Bibliothèque pour qu'il soit déposé sur Archipel.

Une fois les [corrections potentiellement requises](#) par le Service des bibliothèques effectuées, il est d'usage que l'étudiante ou l'étudiant remette une copie de son mémoire ou de son rapport d'intervention à sa direction de recherche.

3.6.14 Le dépôt des mémoires dans Archipel

L'archive de publications électronique [Archipel](#) répertorie les mémoires et les thèses des étudiantes et des étudiants uqamiens depuis 2007.

Lorsque le Service des bibliothèques reçoit un mémoire, il vérifie la copie et peut demander des corrections de mise en forme. Il procède ensuite au catalogage du mémoire et crée une notice bibliographique qui sera déposée dans le catalogue des bibliothèques. Cela permet de repérer le document à partir de [Virtuose](#). Une copie numérisée du document est déposée sur Archipel et le Service des bibliothèques conserve la copie officielle imprimée. Le versement d'un mémoire dans Archipel prend environ quatre mois.

Le processus de dépôt dans Archipel

Le site du Service des bibliothèques offre des [informations supplémentaires](#) sur le processus de numérisation et de dépôt des mémoires. On y trouve également des réponses aux questions les plus fréquentes.

Chapitre 4

Des ressources pour les études à la maîtrise

Ce chapitre présente certains des services de l'Université qui peuvent se révéler pertinents durant la réalisation d'une maîtrise en éducation. Il propose également des ressources externes et des références utiles sur différentes thématiques. Les informations sont divisées en quatre grandes sections : celles qui s'avèrent utiles dès l'entrée dans le programme, celles qui facilitent la réalisation du projet de recherche, celles liées au financement des études et celles liées à l'intégration à la communauté universitaire.

Suggestion de lecture

Lambert-Chan, M. et Gougeon, B. (2012). *Le petit guide de survie des étudiants*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Ce livre vise à répondre de manière concrète aux questions et aux défis que peuvent rencontrer les étudiantes et étudiants. Il est divisé en cinq grandes sections : la vie étudiante, le savoir-faire étudiant, les finances, le monde du travail et les études supérieures. La version électronique est disponible [gratuitement](#); on peut aussi se le procurer en format papier.

4.1 Dès l'entrée dans le programme

Cette section présente des repères et des ressources importantes en début de maîtrise, de même que des ressources qui répondent à des besoins particuliers.

4.1.1 Des repères dans l'UQAM

Direction du programme

Les étudiantes et étudiants inscrits ont fréquemment à communiquer avec le [secrétariat de la maîtrise en éducation](#) (N-6950), notamment pour s'inscrire chaque session. L'assistantat à la gestion des programmes des études avancées est le premier interlocuteur et a notamment comme rôle d'informer et de conseiller les étudiantes et étudiants. Il peut être joint par courriel (maitrise.education@uqam.ca) ou par téléphone (514-987-3882). Lors de

toute communication, il est important d'indiquer son code permanent. Celui-ci se trouve sur la carte étudiante et sur les documents officiels envoyés par l'Université.

Dans certains cas, il pourra être utile de rencontrer la direction de la concentration. Cette dernière a notamment comme mandat : de présider le comité de programme et le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE); de coordonner l'ensemble des activités académiques des étudiantes et étudiants, notamment leur choix de cours, en liaison avec les directions de recherche; de veiller à ce que chaque étudiante ou étudiant ait une direction de recherche; et de voir à leur accueil, leur encadrement et leur évaluation globale (UQAM, 2016, [Règlement no 8, article 2.1.1.4](#)). En cas de problème, il ne faut pas hésiter à la contacter.

Il est possible pour les étudiantes et étudiants de participer aux processus décisionnels concernant le programme. La concentration didactique leur réserve trois places sur le comité de programme, où siègent également trois professeures ou professeurs. Les personnes intéressées à en faire partie peuvent signaler leur intérêt à la direction de la concentration.

Laboratoires informatiques

Les étudiantes et les étudiants à la maîtrise ont accès au Laboratoire informatique de la Faculté des sciences de l'éducation (N-2600, en face des ascenseurs). Ses [heures d'ouverture](#) varient selon la période de l'année (il est notamment fermé durant une partie de l'été). Le laboratoire donne accès à plusieurs salles pour travailler, dans lesquelles on trouve notamment des numériseurs et des imprimantes.

L'Université dispose également de trois [laboratoires aux heures d'ouverture étendues](#); deux sont situés au pavillon Président-Kennedy et un au pavillon J.A.-DeSève.

Bibliothèques

Les [Bibliothèques de l'UQAM](#) offrent de nombreux services aux étudiantes et étudiants, dont plusieurs en ligne. La [Bibliothèque des sciences de l'éducation](#) est située au N-1000. Il est possible d'y accéder par la Bibliothèque centrale (A-M100) ou le pavillon Thérèse-Casgrain (W-1000). On y trouve les documents et les services les plus souvent utiles pour les étudiants de la maîtrise en éducation. À l'intérieur, la [Didacthèque](#) rassemble du matériel

didactique et pédagogique pour les niveaux primaire et secondaire, pour les classes d'alphabétisation et pour la formation aux adultes. Selon le sujet de recherche ou d'intervention et la méthodologie employée, des documents intéressants pourraient également se trouver à la [Bibliothèque centrale](#) ou à [celle des sciences](#).

Associations étudiantes

Les étudiantes et étudiants inscrits à la maîtrise en éducation font partie, depuis avril 2016, de l'Association étudiante aux cycles supérieurs en éducation (AÉCSÉd), une association modulaire de l'[ADEESE-UQAM](#), dont les locaux sont situés au N-S1205. Les principaux mandats de l'AÉCSÉd concernent l'organisation d'activités sociales et de réseautage, la promotion de la recherche en éducation de même que la défense des droits et des intérêts des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs. Les deux associations offrent plusieurs services (dont des [bourses](#) et des [activités](#)) à leurs membres.

Centre sportif

Les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs acquittent généralement des frais d'inscription au [Centre sportif de l'UQAM](#) lorsqu'ils règlent leurs frais de scolarité. Cette inscription donne accès à la piscine, à une salle d'entraînement et à plusieurs activités libres. Le Centre sportif offre également des cours et la possibilité de participer à des ligues sportives ou des activités de plein air.

4.1.2 Les démarches prioritaires

Carte étudiante

La carte UQAM permet d'identifier les membres de la communauté de l'Université. Elle est exigée pour avoir accès à plusieurs services et peut être requise lors de tests ou d'examens. Il faut notamment la présenter pour accéder au centre sportif, emprunter des livres et photocopier ou imprimer des documents. De plus, plusieurs entreprises à proximité de l'Université offrent des rabais lorsqu'elle est présentée.

Les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants, tout comme les personnes dont la carte est échuë ou égarée, doivent s'en procurer une dès le début de la session. [Obtenir ou renouveler](#) une carte exige de présenter certains documents.

Code MS

Le code MS permet de s'identifier sur le réseau informatique de l'Université. Il donne ainsi accès aux ordinateurs des laboratoires informatiques, au réseau Wifi, au courriel étudiant et au portail Moodle.

Les étudiantes et étudiants qui ne connaissent pas encore leur code MS peuvent se le procurer **en ligne**. Il est requis pour **activer son adresse courriel de l'UQAM**.

Communications provenant de l'UQAM

Durant toutes ses études, il est important de consulter la **boîte de courriels de l'UQAM** : tous les messages de l'Université y sont envoyés. Le mot de passe est formé du NIP précédé d'un « x ».

Les documents importants, comme les relevés d'impôt, les relevés d'inscription-facture et les relevés de notes, sont déposés dans le **Dossier étudiant**.

Par ailleurs, plusieurs responsables de cours utilisent la plateforme **Moodle** en complément à leurs cours. Des documents et des exercices peuvent y être déposés; la remise des travaux peut aussi s'effectuer sur cette plateforme. Pour s'y connecter, il faut utiliser son code MS comme nom d'utilisateur et les trois premières lettres de son nom de famille suivi de son NIP comme mot de passe.

Lectures suggérées

Les étudiantes et étudiants ont avantage à prendre connaissance des règlements et des politiques de l'UQAM qui les concernent directement. Le **Règlement no 8** sur les études de cycles supérieurs (plus particulièrement l'article 7 qui traite de la maîtrise) fournit notamment des informations sur l'admission, la reconnaissance d'acquis, le choix du sujet et de la direction de recherche, le dépôt du travail final et l'évaluation. Il décrit en détail les cas particuliers. La lecture du **Règlement no 18** sur les infractions de nature académique et de la **Politique no 36** sur la reconnaissance et la protection de la propriété intellectuelle peuvent aussi s'avérer utiles.

4.1.3 Les besoins particuliers

Les **Services à la vie étudiante** offrent de nombreuses ressources pour certains groupes d'étudiants.

Situation de handicap

Le **Service d'accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap** de l'UQAM soutient la clientèle étudiante qui a des limitations fonctionnelles permanentes, qu'elles soient visuelles, auditives, motrices ou neurologiques. Il est possible de prendre rendez-vous avec un de leurs conseillers pour plus d'informations.

Arrivée de l'étranger

Les Services à la vie étudiante mettent également plusieurs **ressources à la disposition des étudiantes et étudiants étrangers**. Ils offrent notamment un guide, *Vivre pleinement la vie universitaire*, qui traite de la planification d'un séjour au Québec, de l'arrivée et de l'intégration à l'Université. Des ressources pertinentes pour les formalités administratives et la vie à Montréal sont aussi incluses. Les Services à la vie étudiante organisent par ailleurs des activités et des ateliers d'accueil et d'intégration.

Parents étudiants

Les parents étudiants bénéficient principalement du support du **Comité de soutien aux parents étudiants** et peuvent avoir accès au **CPE Tortue têtue** situé sur le campus. L'ensemble des services à leur intention est regroupé sur la page des **Services à la vie étudiante**. Par ailleurs, certaines **bourses** sont réservées aux parents étudiants, dont une **bourse de solidarité offerte par l'ADEESE**.

Plusieurs étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs deviennent parents au cours de leur scolarité; ils peuvent alors bénéficier d'un congé parental et, dans certains cas, de versements de bourse ou de prestations. Le programme de la maîtrise en éducation autorise jusqu'à trois sessions d'**absence (1 an) pour un congé parental**. Les récipiendaires des bourses du FRQSC et du CRSH peuvent également bénéficier d'un congé parental, en partie payé, sous certaines conditions. Pour obtenir plus d'informations, il faut consulter le Guide du boursier publié par chaque organisme. La **convention collective** du **Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM** prévoit également des indemnités pour un congé de maternité et la possibilité de s'absenter pour un congé de paternité. Les étudiantes et étudiants admissibles peuvent également obtenir des prestations du **Régime québécois d'assurance parentale**.

Situations problématiques

En cas de problèmes liés aux mécanismes administratifs de l'Université ou d'injustice, les étudiantes et les étudiants peuvent faire appel au **Bureau de l'ombudsman**. L'ombudsman est une personne indépendante qui doit traiter les dossiers impartialement. La confidentialité des plaintes qui lui sont déposées est préservée, à moins d'entente contraire. On trouve sur le site du *Bureau de l'ombudsman* des explications sur les différentes situations traitées et sur la manière de formuler une plainte, de même que des réponses à des questions issues de plusieurs situations problématiques.

L'UQAM a par ailleurs mis en place un **Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement**. On y trouve des informations sur le harcèlement et plus particulièrement sur le harcèlement sexuel, de même que des ressources et la procédure pour déposer une plainte.

Sécurité sur le campus

En cas d'urgence, le **Service de la protection et de la sécurité** peut être joint au 514-987-3131 ou au poste 3131 à partir d'un téléphone rouge.

Les étudiantes et étudiants qui en ressentent le besoin peuvent être **raccompagnés le soir** à leur voiture ou au métro par la Sécurité en appelant au 514 987-3101 ou au poste 3101.

Le Service de la prévention et de la sécurité s'occupe également des **objets perdus et trouvés** (A-M805 ou poste 3101). Il est également possible de déclarer une perte en ligne.

4.2 Pour la réalisation de la maîtrise

Cette section présente des ressources pour les grandes étapes de la maîtrise. Elles concernent la recherche documentaire; la collecte et l'analyse de données; la rédaction et le dépôt du mémoire ou du rapport d'intervention; et la diffusion du projet.

4.2.1 Les endroits où étudier

Wifi

Le **Service de l'informatique et des télécommunications (SITel)** permet d'avoir accès au Wifi partout dans l'Université et dans les autres universités québécoises (via **Eduroam**) à partir d'un ordinateur portable, d'une tablette ou d'un cellulaire. La procédure de connexion au réseau sans fil de l'UQAM est affichée au **Laboratoire informatique des sciences de l'éducation**. Il est également possible de l'obtenir en utilisant un moteur de recherche.

Postes informatiques et ordinateurs portables

Des ordinateurs sont accessibles aux **laboratoires informatiques** et dans un local de la **Bibliothèque des sciences de l'éducation** (N-1094). Les Bibliothèques offrent par ailleurs un service de prêt d'ordinateurs portables. Ces ordinateurs peuvent être empruntés pour une période de 4 heures consécutives (prêt renouvelable dans certains cas) durant les heures d'ouverture des bibliothèques. Le nombre de postes de travail et d'ordinateurs portables disponibles est affiché en temps réel sur le site du **Service des Bibliothèques**.

Bureaux et locaux de travail

Les **Bibliothèques** de l'Université offrent différents **espaces de travail**. À la Bibliothèque des sciences de l'éducation, on trouve en plus des tables et des bureaux individuels une salle de travail (N-1070) et une salle de réunion (N-1080) : ces salles fermées sont réservées au travail d'équipe ou individuel. Il faut réserver la salle de réunion au comptoir d'aide à l'utilisateur; le prêt est d'une durée de trois heures et renouvelable. La salle de la **Didacthèque** (W-1011) constitue un autre espace de travail lorsqu'elle n'est pas utilisée pour un cours.

Différentes options s'offrent à celles et ceux qui souhaitent disposer d'un local de manière régulière. La Faculté des sciences de l'éducation réserve un local avec **trois postes de travail informatiques** (N-6350) aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs. Le Service des bibliothèques met également à leur disposition 18 places dans des **cabinets de travail** en occupation double fermés et verrouillés (pavillon V). Les personnes intéressées doivent remplir un **formulaire de demande** avec leur direction de recherche au tout début de l'année scolaire. Par ailleurs, dans certains cas, les étudiantes et les étudiants qui travaillent également comme auxiliaires de recherche peuvent bénéficier

d'un poste de travail dans l'un des locaux réservés à une professeure ou un professeur.

Il est possible de travailler de la maison tout en bénéficiant à distance de certains des services offerts par l'UQAM. L'application **Citrix** permet de se connecter à un **bureau virtuel** et d'utiliser des logiciels pour lesquels l'UQAM détient une licence (notamment la suite Microsoft Office et des logiciels d'analyse de données, dont SPSS). La configuration d'un serveur mandataire (**proxy**) sur son navigateur web permet d'avoir accès à des ressources documentaires numériques (bases de données, périodiques électroniques) auxquelles l'Université est abonnée à partir de son ordinateur personnel. Il est également possible d'obtenir une licence pour certains logiciels d'analyse comme NVivo ou QDA Miner sur son ordinateur personnel au [Laboratoire informatique des sciences de l'éducation](#).

Ergonomie

Le **Service de la protection et de la sécurité** propose des fiches d'information pour aménager son poste de travail de manière à éviter les douleurs causées par une mauvaise posture.

4.2.2 La planification et l'élaboration du projet de maîtrise

Les étudiantes et les étudiants qui se posent des questions sur la méthodologie de recherche en sciences de l'éducation ou sur la réalisation d'un projet de recherche trouveront dans les ouvrages qui suivent des pistes de réponse. Leur lecture peut ainsi soutenir l'élaboration de son projet de maîtrise et la planification des différentes étapes.

Corbière, M. et Larivière, N. (2014). *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Ce travail produit par un professeur de l'UQAM présente toute une panoplie de méthodes d'analyse, qu'elles soient quantitatives, qualitatives ou mixtes. L'une de ses forces est de traiter chacune de méthodes d'analyse à partir d'un exemple concret en sciences humaines et sociale. Dans le cas des méthodes quantitatives, dans plusieurs cas, cet exemple est accompagné des étapes de réalisation à l'aide de SPSS.

Creswell, J. (2014). *Research design: qualitative, quantitative and mixed methods approaches* (4^e édition). Thousand Oaks, California : SAGE.

Ce livre au langage accessible pour les étudiantes et étudiants traite du choix et de la mise en œuvre de différents devis issus des approches de recherche qualitative, quantitative et mixte. Des chapitres sont aussi consacrés à la manière de procéder à une revue de littérature et d'utiliser la théorie dans son projet de recherche.

Fortin, F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3^e édition). Montréal, Québec : Chenelière éducation.

Cet ouvrage rédigé par des chercheuses québécoises s'adresse spécifiquement aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs. Les différents chapitres concernent l'ensemble du projet de recherche, de la conception du projet à sa diffusion — y compris l'analyse des données et l'intégration des données probantes dans la pratique. Des informations sur les approches quantitative, qualitative et mixte sont présentées.

Gaudreau, L. (2011). *Guide pratique pour créer et évaluer une recherche scientifique en éducation*. Montréal, Québec : Guérin.

Cet ouvrage sur la méthodologie de recherche en sciences de l'éducation, écrit par une professeure retraitée de l'UQAM, s'adresse particulièrement aux apprentis chercheurs. Il couvre les principaux aspects d'une recherche, dont le sujet, la problématique, le cadre théorique, la méthodologie et l'analyse des résultats. Les explications s'appuient sur des exemples concrets tirés de recherches québécoises.

Gauthier, B. (dir.) (2009). *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données* (5^e édition). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Plusieurs chercheurs québécois ont écrit les chapitres de ce livre de méthodologie de la recherche. Ils présentent principalement des réflexions critiques sur la définition d'un objet de recherche et différentes méthodologies.

À la fin de chacun, une bibliographie annotée permet de poursuivre l'exploration d'une thématique dans d'autres ouvrages.

Johnson, R. et Christensen, L. (2014). *Educational research: Quantitative, qualitative, and mixed approaches* (5^e édition). Thousand Oaks, California : SAGE.

Ce manuel d'introduction présente différents types de recherche qualitative, quantitative et mixte, de même que la recherche-action. Il couvre l'ensemble du processus de recherche, de la conception à la diffusion. Le chapitre sur la rédaction d'une proposition de recherche pourra intéresser particulièrement celles et ceux qui souhaitent déposer une demande de bourse. Les informations sur la construction d'un questionnaire pourront également servir à plusieurs.

Karsenti, T. et Savoie-Zacj, L. (2011). *La recherche en éducation : étapes et approches* (3^e édition). Saint-Laurent, Québec : Éditions du renouveau pédagogique.

Ce manuel écrit par deux chercheurs québécois offre une introduction aux méthodes de recherche en éducation. Il trace un historique de la recherche en éducation au Québec et aborde le choix du problème de recherche, l'élaboration du cadre théorique, la diffusion des résultats et les questions éthiques en recherche. Il présente également différentes approches méthodologiques. À la fin de chaque chapitre, on retrouve des propositions d'activités d'appropriation, l'identification des concepts importants et des suggestions de lectures complémentaires.

Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans et côté tenue de soirée*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Ce livre écrit par un professeur de l'UQAM traite de la réalisation d'un projet de maîtrise et de la rédaction du mémoire. Pour chaque étape, il fournit des conseils, des directives et des exemples. Chaque chapitre fournit beaucoup d'information pour planifier le travail à effectuer.

Raïche, G. et Noël-Gaudreault, M. (2008). Article de recherche théorique et article de recherche empirique : particularités. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 485-490. DOI : <http://dx.doi.org/10.7202/1024530ar>

De plus en plus de mémoires de nature théorique sont réalisés. Malheureusement, que ce soit en anglais ou en français, il existe fort peu d'ouvrages qui permettent de soutenir la rédaction d'un texte de cette nature. Dans ce contexte, la Revue des sciences de l'éducation a produit un texte d'accompagnement qui suggère une démarche ainsi qu'une typologie des types de recherches théoriques.

Raïche, G., Paquette-Côté, K. et Magis, D. (2011). *Des mécanismes pour assurer la validité de l'interprétation de la mesure en éducation – La mesure.* Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Cet ouvrage d'un professeur de l'UQAM, écrit en collaboration avec des finissants respectivement à la maîtrise et au post doctorat, traite de diverses recherches au regard des grands thèmes qui intéressent le domaine de la mesure et de l'évaluation en éducation. Il fait partie d'une série de quatre volumes ainsi que de la collection Mesure et évaluation aux Presses de l'Université du Québec.

Robichaud, A., Tardif, M. et Morales Perlaza, A. (2015). *Sciences sociales et théories critiques dans la formation des enseignants*, Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.

Cet ouvrage, rédigé par une professeure de l'UQAM, s'intéresse à un enjeu souvent ignoré ou du moins de plus en plus minoré au sein des facultés et départements d'éducation au Québec, mais aussi par le ministère de l'Éducation : la place et le rôle des sciences sociales (histoire, sociologie, anthropologie, politique, démographie, économie, etc.) et des traditions culturelles, philosophiques et critiques dans les programmes de formation à l'enseignement. La question au cœur de l'ouvrage est la suivante : peut-on aujourd'hui former des professionnels de l'enseignement en faisant abstraction de ces disciplines et traditions intellectuelles?

Van der Maren, J.-M. (2014). *La recherche appliquée pour les professionnels : éducation, (para)médical, travail social* (3^e édition). Bruxelles, Belgique : De Boeck.

Ce livre écrit par un chercheur québécois s'adresse spécifiquement aux personnes qui s'intéressent à la recherche appliquée : recherche évaluative, recherche-action, recherche de développement et recherche ontogénique. La première section, conçue spécifiquement pour les étudiantes et les étudiants

aux cycles supérieurs, fournit des informations pour identifier le type de recherche à mener en fonction du problème qui les intéresse et la méthodologie à choisir.

4.2.3 La recherche documentaire

Outils de recherche documentaire

Les étudiantes et étudiants peuvent avoir recours à différents outils pour effectuer une recherche documentaire. Accessible sur le site des Bibliothèques de l'UQAM, **Virtuose** permet d'effectuer une recherche dans l'ensemble des collections de l'Université. Le site donne également accès aux **bases de données** auxquelles l'UQAM est abonnée. Les recherches lancées dans **Virtuose** et certaines bases de données peuvent être sauvegardées en se connectant à son compte personnel si l'on désire les réutiliser par la suite. Le moteur de recherche **Google Scholar** permet également de repérer rapidement des textes pertinents. L'affichage des résultats de recherche indique les textes disponibles en ligne. Toutefois, les sites indiqués exigent le plus souvent des frais : pour avoir accès gratuitement aux articles de journaux auxquels l'UQAM est abonnée, il faut configurer un **serveur mandataire** (proxy) sur son ordinateur ou effectuer sa recherche à partir des **ordinateurs de l'Université**.

Aide pour la recherche documentaire

Les Bibliothèques de l'UQAM offrent diverses **formations sur les outils de recherche d'information** (notamment sur l'utilisation de Virtuose, des bases de données et de Google Scholar).

Les bibliothécaires ont par ailleurs conçu des **guides thématiques** qui indiquent les ouvrages de référence et les bases de données les plus importantes dans différents domaines : en éducation, en adaptation scolaire et orthopédagogie, en didactique des mathématiques, en enseignement de la musique, en éducation relative à l'environnement et en formation professionnelle et technique.

Conseils pour la recherche documentaire

Les étudiantes et les étudiants qui réalisent une première recension d'écrits trouvent parfois ardu de repérer des textes pertinents. Les astuces présentées dans cette section s'inspirent de celles présentées dans le *Coffre à outil du*

chercheur débutant (Létourneau, 2006). Ainsi, les articles de synthèse, tout comme les chapitres de manuel (*handbook*), réfèrent souvent à des articles importants et les résument. Leur lecture permet alors de repérer rapidement de nouvelles lectures. De même, la bibliographie d'un article ou d'un ouvrage intéressant permet souvent de repérer d'autres sources liées au même objet de recherche. Pour des articles plus anciens, il peut être cependant plus intéressant de faire l'opération inverse et de vérifier quels auteurs les ont cités ([Google Scholar](#) offre cette option).

Il peut aussi être pertinent de consulter la table des matières des revues savantes ayant traité récemment de son objet de recherche : elles pourraient avoir publié ou publier prochainement d'autres articles sur le même sujet, notamment dans un numéro thématique. La section « compte-rendu » et la liste des ouvrages envoyés à la revue peuvent également permettre des découvertes intéressantes. Il existe par ailleurs des moyens pour prendre connaissance plus efficacement des nouvelles publications des revues savantes. Par exemple, plusieurs d'entre elles proposent d'envoyer gratuitement par courriel la table des matières des numéros lorsqu'ils paraissent. S'inscrire à la liste de diffusion des revues les plus susceptibles d'aborder son objet de recherche ou d'intervention facilite le repérage de nouvelles publications potentiellement utiles. De plus, certaines bases de données peuvent envoyer une notification lorsque de nouveaux articles répondant à des critères précis sont ajoutés à leur répertoire.

L'absence à première vue de documentation sur un sujet en particulier révèle parfois un problème de recherche plutôt qu'une réelle absence. La vérification des mots-clés choisis est alors la première étape à effectuer : l'outil [Infosphère](#) offre d'ailleurs des pistes pour déterminer les mots-clés pertinents pour sa recherche. Le thesaurus des bases de données peut aussi guider la sélection des mots-clés les plus appropriés pour une requête. Par ailleurs, des erreurs de traduction (pour une requête effectuée dans une base de données en anglais) ou d'orthographe causent parfois le problème; tronquer certains mots ou s'assurer de les inclure au singulier et au pluriel peut par ailleurs s'avérer efficace.

[Emprunter des documents](#)

Les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs peuvent [emprunter](#) 25 documents de l'UQAM pour 28 jours. L'[accès aux documents électroniques](#) ne

fait pas partie du nombre de documents empruntés. Si le document désiré n'est pas disponible à l'UQAM, il existe différentes façons de se le procurer. Les étudiantes et étudiants peuvent : demander un **prêt entre bibliothèques (PEB)** — un service gratuit —, l'emprunter dans une autre bibliothèque universitaire (pour ce faire, il faut se procurer la **carte BCI**) ou **suggérer l'achat** de l'ouvrage. La consultation du site **WorldCat** constitue une autre option : il recense le catalogue de 10 000 bibliothèques à travers le monde et permet de vérifier rapidement si une bibliothèque à proximité de chez soi possède une copie de l'ouvrage désiré.

Gestion des références

Les outils de gestion des références servent à classer les références et à produire rapidement et efficacement des bibliographies. Ils permettent aussi de consulter et d'annoter les textes en version électronique. Les logiciels les plus communs sont *EndNote*, **Mendeley** et **Zotero**. Les deux derniers sont gratuits; les étudiantes et étudiants de l'UQAM ont aussi la possibilité de **se procurer gratuitement EndNote** et de télécharger le style UQAM, qui s'intègre au logiciel pour produire des références qui respectent généralement les **normes** du **Guide des mémoires et des thèses**. Les Bibliothèques de l'UQAM offrent des **formations sur l'utilisation de ces trois logiciels de gestion bibliographique**.

4.2.4 La collecte et l'analyse de données

Matériel audiovisuel

Les étudiantes et étudiants ont parfois besoin de matériel audiovisuel pour collecter des données, préparer une intervention, créer du matériel de recrutement. Le **Service de l'audiovisuel** leur permet d'emprunter ce matériel (par exemple, un magnétophone ou une caméra). Pour ce faire, il suffit de se rendre à un comptoir de prêt: l'équipement est prêté pour deux jours sur présentation de la carte étudiante. Un prêt à plus long terme requiert une autorisation de sa direction de recherche. En cas de besoin, des **formations** pour l'utilisation du matériel sont offertes.

Tests

La collection de la **Testothèque de l'UQAM** donne accès à de nombreux tests en psychologie, principalement des tests validés. Pour pouvoir les utiliser dans

le cadre d'une collecte de données, il faut contacter les responsables de cette section de la bibliothèque.

Analyse des données

Les ordinateurs du [Laboratoire informatique des sciences de l'éducation](#) sont équipés de logiciels qui permettent de réaliser des analyses quantitatives et qualitatives. Une [connexion à distance](#) permet aussi d'y accéder. Pour certains d'entre eux, l'UQAM offre une [licence](#) aux étudiantes et étudiants qui le demandent. Plusieurs logiciels d'analyse de données libres ou gratuits permettent aussi de réaliser la plupart des analyses de base.

Références pour l'analyse

Analyse quantitative

Field, A. (2013). *Discovering statistics using IBM SPSS statistics and sex and drugs and rock 'n' roll* (4^e éd.). London: SAGE.

Tabachnick, B. et Fidell, L. (2013). *Using multivariate statistics* (6^e éd., édition internationale). Boston : Pearson.

Yeageau, E. et Poirier M. (2013). *Le site francophone le plus complet sur SPSS 17*. Récupéré le 27 juillet 2016 de <http://spss.espaceweb.usherbrooke.ca/>

Analyse qualitative

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3^e éd.). Paris : Armand Colin.

4.2.5 La rédaction

Groupes de travail

La rédaction de textes pose parfois des difficultés aux étudiantes et étudiants à la maîtrise, qui se sentent peu motivés ou auraient besoin de discuter d'aspects particuliers de leur projet avec d'autres personnes. Organiser des périodes de travail avec des collègues ou former un groupe de rédaction peut alors être un moyen efficace de se motiver et d'augmenter sa productivité. Il est possible d'en former un de manière informelle ou de participer à des

événements plus structurés organisés dans le milieu universitaire comme les retraites [Thèsez-vous](#). Pour celles et ceux qui ont envie d'organiser leur propre site de rédaction, le site [Thesis whisperer](#) fournit des indications utiles.

Conseils de rédaction

Plusieurs des livres qui traitent de manière générale de l'élaboration d'un projet de recherche ou du parcours à la maîtrise fournissent des conseils pour la rédaction. Les deux ouvrages suivants pourront également s'avérer utiles :

[Cossette, P. \(2009\). *Publier dans une revue savante : les 10 règles du chercheur convaincant*. Québec : Presses de l'Université du Québec.](#) (Aussi disponible en version électronique)

Les 10 chapitres de ce livre écrit par un professeur de l'UQAM présentent autant de règles pour l'écriture d'un article de recherche. Les conseils fournis pourront également faciliter la rédaction de certains chapitres du mémoire ou du rapport d'intervention et l'appropriation du style académique.

[Belleville, G. \(2014\). *Assieds-toi et écris ta thèse! : Trucs pratiques et motivationnels pour la rédaction scientifique*. Québec : Presses de l'Université Laval.](#)

Ce guide donne des conseils pratiques pour parvenir à écrire de manière régulière et à maintenir sa motivation. On y trouve notamment des informations sur la planification des périodes de rédaction, la manière de se fixer des objectifs d'écriture, les étapes de rédaction, la révision, l'inspiration et la procrastination. Il s'adresse spécifiquement aux étudiants des cycles supérieurs dans un style humoristique.

Outils d'écriture

Le logiciel [Antidote](#) est installé dans certains locaux du [Laboratoire informatique des sciences de l'éducation](#). Il permet d'effectuer une correction orthographique et grammaticale de base, mais aussi de réviser et d'améliorer le style de ses textes.

Le [Dictionnaire actuel de l'éducation](#) contient la traduction en anglais de nombreux termes spécifiques au domaine des sciences de l'éducation.

Le [Guide de féminisation de l'UQAM](#) et l'[Office québécois de la langue française](#) proposent des stratégies intéressantes pour rédiger de manière

épiciène (c'est-à-dire en donnant la même visibilité aux hommes et aux femmes dans un texte).

4.2.6 La diffusion du projet de recherche ou d'intervention

Préparer une publication

Les étudiantes et les étudiants à la maîtrise sont encouragés à diffuser leur projet et à participer à des publications dirigées par des professeures ou professeurs, souvent leur direction de recherche. Ces publications prennent souvent la forme d'un article dans une revue, d'une communication en congrès ou d'un chapitre de livre. Elles permettent de partager des informations avec la communauté scientifique et de contribuer à l'avancement des connaissances.

Plusieurs aspects d'un projet de recherche ou d'intervention peuvent faire l'objet d'une publication, notamment une revue de la littérature ou un devis méthodologique innovateur, de même que les résultats obtenus au terme d'une recherche ou d'une intervention. Lors d'un congrès scientifique, il est également tout à fait habituel de présenter un projet en cours, puisque les interactions avec le public permettent d'obtenir des rétroactions importantes sur celui-ci.

Plusieurs auteurs collaborent souvent sur une même publication. Les étudiantes et étudiants qui participent à un projet de recherche peuvent dans certains cas faire partie des coauteurs des articles ou des rapports qui sont produits. Par ailleurs, les directions de recherche sont souvent coauteures des publications de leurs étudiants. Les modalités de ces éventuelles publications doivent faire l'objet de discussions avec la direction de recherche ou dans le cadre d'un contrat d'auxiliaire de recherche.

Reconnaissance de la propriété intellectuelle

À l'UQAM, la **politique no 36** encadre la reconnaissance de la propriété intellectuelle. Elle fournit, entre autres, des informations l'utilisation des données et des résultats obtenus dans le cadre d'un mémoire et sur la reconnaissance des droits d'auteurs des étudiants qui participent à un projet de recherche.

Un manuscrit ou une communication devrait être rédigé en fonction d'une revue ou d'un évènement particulier. En effet, les critères de soumission d'une communication en congrès varient selon l'évènement. De même, chaque revue possède ses propres critères de publication. Pour choisir, les étudiantes et les étudiants peuvent vérifier dans quelles revues ont publié des articles semblables au leur. Certaines revues lancent également des appels de textes pour des numéros spéciaux. Les appels à communication se trouvent le plus souvent sur le site des évènements concernés. Les membres d'associations professionnelles et de groupes de recherche reçoivent aussi habituellement par courriel les appels à communication ou les appels de textes produits par ceux-ci. Par ailleurs, les appels à communication de plusieurs congrès ou évènements scientifiques sont diffusés sur des sites spécialisés, dont [Calenda](#).

Diffusion de travaux étudiants

Il existe des évènements et des revues savantes qui ont comme objectif principal de permettre aux étudiantes et étudiants de diffuser leurs travaux. À l'UQAM, la Faculté des sciences de l'éducation et l'ADEESE organisent annuellement le [Concours de vulgarisation de la recherche en éducation](#). Les étudiantes et les étudiants des trois cycles peuvent y présenter une communication par affiche et courir la chance de remporter un des nombreux prix offerts. D'autres universités, dont l'[Université de Montréal](#) et l'[ACFAS](#), organisent aussi des évènements semblables.

Certains groupes de recherche organisent des évènements pour permettre aux étudiants de diffuser leur projet de recherche. C'est, entre autres, le cas du [CRIFPE](#), qui organise annuellement le Colloque annuel pour la promotion de la recherche étudiante du CRIFPE (CAPREC).

La [Revue canadienne des jeunes chercheurs en éducation](#), une publication bilingue qui publie en libre accès des textes révisés par les pairs invite les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs à y diffuser leurs travaux de recherche. Elle leur offre également la chance de participer à diverses tâches liées à la publication (dont la révision et la correction d'articles).

Soutien à la publication

Du soutien financier est offert aux étudiantes et étudiants en voie de publier un article ou qui souhaitent présenter une communication en congrès. La [Faculté des sciences de l'éducation](#), l'[ADEESE](#) et certaines unités de recherche

décernent chaque année des bourses de soutien à la publication et à l'intégration à la communauté scientifique ou à la mobilité. Des critères d'admissibilités différents s'appliquent pour chaque bourse.

4.3 Pour le financement des études

Les cours de la maîtrise et la réalisation du projet de recherche entraînent une charge de travail importante dont il ne faut pas négliger l'ampleur, particulièrement à certains moments du parcours. Il existe plusieurs programmes de bourses pour aider les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs à se consacrer à leurs études. Néanmoins, la plupart occupent un emploi, que ce soit à temps partiel ou à temps plein. Les sections qui suivent indiquent les occasions d'emploi étudiant à l'UQAM et donnent des informations sur les principales bourses auxquelles les étudiantes et étudiants de la maîtrise en éducation ont accès.

4.3.1 Le travail à l'UQAM

Emplois à l'UQAM

Les emplois étudiants offerts par l'UQAM comprennent **les auxiliaires de recherche et d'enseignement, les emplois dits non spécialisés et spécialisés et les emplois à la Fondation de l'UQAM**. Les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs travaillent souvent comme auxiliaires, ce qui leur permet d'accumuler de l'expérience dans le milieu de la recherche et de l'enseignement universitaires. Celle-ci se révèle un atout pour les personnes intéressées à poursuivre leurs études au doctorat, à travailler en recherche ou à améliorer leur dossier de candidature pour l'obtention de bourses.

Les auxiliaires de recherche participent à la réalisation de projets de recherche dirigés par des professeures ou professeurs, souvent leur direction de recherche. Les tâches demandées peuvent varier; elles incluent, par exemple, la collecte ou le codage de données, la recension d'articles et la mise à jour de sites internet. Les contrats d'auxiliaire de recherche ne sont pas affichés en ligne. Les étudiantes et étudiants doivent contacter directement les chercheuses et chercheurs pour soumettre leur candidature.

Les auxiliaires d'enseignement peuvent effectuer les tâches suivantes : surveillance d'examen, correction, monitorat ou démonstration. Les contrats

sont attribués par cours et par session. Les contrats d'auxiliaire d'enseignement sont affichés en ligne chaque session. Les exigences varient selon le cours et la personne responsable. Les candidatures doivent être déposées en utilisant le [portail](#).

Tous ceux et celles qui obtiennent un contrat à l'UQAM font partie du Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SÉTUE). Sur le site du [SÉTUE](#), on trouve notamment la convention collective et [des guides](#) qui informent sur le travail d'auxiliaire.

Offres transmises par l'UQAM

Les étudiantes et étudiants de l'UQAM ont accès à une [banque d'offres d'emplois](#) que des employeurs hors campus transmettent à l'UQAM. Certaines s'adressent spécifiquement à des personnes détentrices d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures. Les Services à la vie étudiante offrent également des [bulletins info-emplois](#) dans plusieurs domaines.

4.3.2 Les principales bourses

Le [Conseil de recherches en sciences humaines](#) et le [Fonds de recherche société et culture](#) offrent d'importantes bourses d'excellence à la maîtrise, profil recherche. La Faculté des sciences de l'éducation propose chaque année un [service de mentorat](#) pour aider à préparer les dossiers de candidatures pour ces bourses. Leur dépôt a lieu durant la session d'automne. La Faculté leur réserve aussi une [Bourse d'excellence à la maîtrise](#) et une [Bourse à la mobilité](#).

Les étudiantes et étudiants des profils recherche et intervention ont accès aux [Bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs \(FARE\)](#). Le dépôt des candidatures pour le volet régulier de ces bourses a lieu au début de la session d'automne. La Faculté remet aussi aux étudiants étrangers inscrits à la maîtrise en sciences de l'éducation admissibles la [Bourse d'exemption des frais de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers](#).

L'[ADEESE](#) et l'[AÉCSÉd](#) décernent chaque année [des bourses pour stage, des bourses de solidarité et des bourses d'excellence](#) à ses membres. Les bourses de solidarité s'adressent aux étudiantes et étudiants en situation de précarité financière; certaines sont réservées aux parents étudiants et pour les cycles supérieurs.

L'Université et la Fondation de l'UQAM décernent annuellement de très nombreuses bourses. Plusieurs de ces bourses, de même que celles remises par des organismes et donateurs externes sont destinées à des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs. Le [Répertoire institutionnel des bourses d'études \(RIBÉ\)](#) permet de rechercher parmi les bourses offertes celles qui correspondent à son profil.

Tout comme au premier cycle, certains étudiants des cycles supérieurs peuvent recevoir des [prêts et bourses](#) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les Services à la vie étudiante offrent des renseignements sur le Programme de prêts et bourses du gouvernement et du soutien pour le [dépôt d'une demande](#).

4.4 Pour l'intégration à la communauté universitaire

Les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs peuvent vivre certaines difficultés durant leur parcours, notamment de la solitude. La présence de soutien social serait alors importante pour traverser ces moments (Chao, Monini, Munck, Thomas, Rochot et van de Velde, 2015). Cette section présente des ressources pour faciliter l'intégration à la vie universitaire et pour développer des liens professionnels et amicaux avec des chercheuses et chercheurs et des collègues.

4.4.1 Le soutien psychologique

L'UQAM offre des [services de soutien psychologique](#) à la clientèle étudiante : quelqu'un peut discuter confidentiellement avec des psychologues de problèmes liés aux études ou à la vie personnelle. Sur le site des Services à la vie étudiante, on trouve également un bottin de ressources d'urgence et spécialisées, de même que des capsules, formations et textes sur des problématiques variées.

4.4.2 Les unités de recherche

Rejoindre une unité de recherche qui travaille sur des projets connexes au sien est un moyen de briser son isolement et de contribuer à l'avancement des connaissances. La Faculté des sciences de l'éducation en regroupe [plusieurs sur des thématiques éducatives](#). Les étudiantes et les étudiants peuvent souvent être admis dans la ou les unité(s) de leur direction de recherche;

l'adhésion se fait parfois *de facto*, mais une demande officielle est parfois requise. Plusieurs d'entre elles organisent des événements sociaux et de recherche pour leurs membres; ceux-ci permettent d'affiner la connaissance de son champ de recherche et de réseauter. Lorsque le projet s'inscrit au croisement de deux disciplines, il peut rejoindre les préoccupations d'une **unité de recherche des autres Facultés et Écoles**.

4.4.3 Les associations

L'adhésion à une association de chercheurs peut aussi favoriser l'intégration à la communauté scientifique. Ces associations organisent souvent des congrès et des activités qui s'adressent spécifiquement aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs (par exemple, l'ACFAS organise chaque année des **Journées de la relève en recherche** et des formations). Il peut également être pertinent de faire partie d'associations professionnelles³ ou dont les intérêts s'apparentent à son projet de maîtrise. Il est alors plus facile de se tenir informé du développement des connaissances, de participer aux événements organisés et de rencontrer d'autres personnes intéressées par son domaine de recherche ou d'intervention.

4.4.4 Les activités grand public

De nombreux groupes organisent des activités variées ouvertes au grand public tout au long de l'année universitaire. Parmi celles-ci, on trouve notamment des conférences avec des chercheurs d'envergure, des ateliers de formation et des rencontres de discussion. Elles permettent d'explorer son champ de recherche ou des domaines d'intérêt tout en rencontrant ses collègues. Des courriels annoncent parfois ces activités; elles sont aussi diffusées sur le **calendrier de l'Université** et sur les babillards des différents pavillons.

³ Quelques suggestions : l'Association québécoise des enseignantes et des enseignants du primaire (AQEP), l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec (AESTQ), l'Association d'éducation préscolaire du Québec (AEPQ), l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) et l'Association québécoise pour l'enseignement en univers social.

4.4.5 Les groupes étudiants

Les associations étudiantes organisent, entre autres, des activités militantes et sociales. Ces dernières permettent de se réunir entre étudiantes et étudiants partageant des préoccupations similaires. Les activités organisées par l'AÉCSÉd tiennent compte des besoins, des réalités et des intérêts des personnes aux cycles supérieurs. L'ADEESE organise aussi plusieurs activités et gère un café, *Le Philanthrope* (N-S1100), qui offre un espace pour manger et se reposer. Une quarantaine de groupes étudiants aux intérêts diversifiés sont également actifs à l'Université.

4.4.6 Les publications

Pour s'informer et participer de manière plus large à la communauté universitaire, il peut être intéressant de consulter certaines publications. Le monde universitaire canadien est au cœur de la revue *Affaires universitaires*. Cette dernière publie dans les deux langues officielles et il est possible de s'y abonner gratuitement (format papier ou électronique). Elle présente des nouvelles, des commentaires, des articles de fond, ainsi que des conseils et des outils pratiques de développement professionnel. Elle s'adresse à tous les membres de la communauté universitaire.

Il existe aussi plusieurs sites qui traitent spécifiquement du monde universitaire. En ligne, on trouve par exemple, *The Guardian*, qui publie (en anglais) de nombreux articles sur l'éducation aux cycles supérieurs. Certains des conseils et des discussions peuvent intéresser les étudiantes et étudiants à la maîtrise en éducation. Le *Times Higher Education* (en anglais) publie pour sa part des essais, des articles, des lettres d'opinions et des billets sur les études supérieures et la vie universitaire.

Plusieurs professeures et professeurs tiennent des blogues (par exemple, *SAS confidential* ou *Get a life, PhD*) ou publient sur les réseaux sociaux. Ils y partagent alors des informations pertinentes sur leur champ d'études ou leur carrière en recherche. Suivre des chercheurs de son domaine permet de se tenir au courant des nouvelles et des avancées qui s'y produisent, de même que des questions qui le traversent. Il existe aussi des réseaux sociaux qui s'adressent spécifiquement aux membres de la communauté scientifique : ils permettent de partager ses travaux de recherche et de suivre d'autres chercheurs (par exemple, *Academia* et *Research Gate*).

Il existe par ailleurs une multitude de sites humoristiques sur les études supérieures et la vie universitaire appréciés par nombre de personnes qui vivent cette réalité au quotidien. C'est notamment le cas de [PhD comics](#) (en anglais), qui présente de petites bandes dessinées sur le parcours d'un groupe d'étudiantes et d'étudiants au doctorat.

Chapitre 5

Le CV universitaire

Les études supérieures offrent souvent l'occasion d'acquérir de l'expérience de recherche et d'enseignement, de publier ses travaux ou de les présenter lors de différents événements, et de s'impliquer dans divers groupes. Ces expériences contribuent à la formation et permettent de développer des compétences professionnelles. Consigner les détails de l'ensemble de celles-ci permet de les mettre en valeur par la suite, notamment dans un CV universitaire. Les comités d'évaluation des dossiers pour l'attribution de plusieurs bourses, pour l'adhésion à certains groupes de recherche et pour l'obtention de certains postes dans le milieu universitaire demandent notamment de fournir un tel document.

Les étudiantes et les étudiants sont encouragés à commencer à se constituer un CV universitaire dès qu'ils envisagent de s'inscrire à la maîtrise ou de poser leur candidature pour des bourses et à le mettre régulièrement à jour par la suite. Celles et ceux qui n'envisagent pas de poursuivre des études doctorales ou de postuler pour des bourses ont tout de même avantage à se constituer un dossier exhaustif de leurs expériences universitaires. En effet, elles pourront être intégrées à un CV traditionnel et servir à établir sa crédibilité comme professionnelle ou professionnel.

Reconnaissance professionnelle

La **Clinique Carrière de l'UQAM** offre des services payants à celles et ceux qui veulent faire le point sur leur carrière, donner une nouvelle direction à leur travail ou faire le bilan de leurs acquis et de leurs compétences. Les **Services à la vie étudiante** offrent également des services gratuits d'emploi, d'orientation et d'information professionnelle.

Le livre suivant peut fournir des pistes intéressantes à celles et ceux qui cherchent à faire reconnaître leur maîtrise dans leur milieu de travail :

Lescarbeau, R., Payette, M. et St-Arnaud, Y. (2003). **Profession : consultant** (4e éd.). Montréal : gaëtan morin éditeur.

Le format du CV universitaire exigé varie selon les institutions. Ainsi, certaines demandent de remplir un formulaire électronique, tandis que d'autres demandent d'envoyer un CV au format traditionnel (mais qui peut tenir sur plusieurs pages). Même s'il peut être très utile de conserver une copie de son CV à jour et mise en forme, le plus important est de prendre l'habitude de noter ses différentes réalisations; il est parfois difficile de se souvenir de toutes ses expériences en recherche ou de retrouver certains détails plusieurs mois ou années plus tard. Les sections qui suivent résument les principales informations à conserver. Elles sont inspirées des sections qu'on trouve dans le [CV commun canadien](#).

5.1 La scolarité : études terminées et en cours

Les renseignements suivants devraient être consignés pour chaque diplôme entrepris : le nom de l'établissement, les dates de début et de fin d'études (de même que la date d'obtention du diplôme), le nom du programme et la spécialisation (s'il y a lieu). Aux cycles supérieurs, il faut également indiquer la direction de recherche et le titre du mémoire. Les étudiantes et étudiants qui détiennent une qualification particulière (par exemple, un brevet d'enseignement) ou qui ont suivi une formation spécialisée devraient également conserver les informations pertinentes sur celles-ci.

Relevés de notes

Certains organismes peuvent demander une copie officielle des relevés de notes universitaires. Conserver le code de chaque programme auquel on s'est inscrit (par exemple, 1771), de même que son code permanent (il peut varier selon l'établissement).

5.2 Les bourses et les prix

Les bourses et prix obtenus devraient figurer dans un CV universitaire. Les informations à conserver sur chacun incluent : son nom officiel, une brève description, le nom de l'organisme émetteur, la date d'obtention et le montant octroyé, le cas échéant. Les bourses refusées (par exemple, en raison d'une

bourse déjà obtenue) peuvent être tout de même mentionnées; il faut simplement indiquer qu'elles ont été déclinées.

5.3 Les publications

Cette section inclut les publications rédigées seule ou seul et avec d'autres collègues. Il suffit habituellement de fournir la **référence bibliographique complète** de chacune. Il est préférable de les regrouper par catégories et d'identifier celles qui ont été révisées par les pairs. Les publications peuvent prendre diverses formes :

- Article de revue scientifique ou professionnelle
- Numéro de revue scientifique ou professionnelle
- Chapitre de livre
- Livre entier (comme auteur ou direction)
- Critique d'un ouvrage
- Traduction
- Article de journal ou de magazine
- Article d'encyclopédie
- Rapport
- Document de travail
- Manuel
- Ressource en ligne
- Communication lors d'une conférence ou d'un évènement (inclus les affiches)
- Article de conférence
- Entrevue diffusée ou publiée dans les médias

Dans la mesure du possible, il est conseillé de conserver une copie de toutes ses publications et, dans le cas des communications, du programme qui annonce la présentation. Cela permettra de s'y référer facilement si des informations sont oubliées ou si une publication n'est plus accessible en ligne par la suite.

5.4 Les expériences de travail

Les emplois pertinents en milieu de travail et à l'université devraient évidemment être mentionnés. Les contrats réalisés à l'université durant la maîtrise prennent, le plus souvent, la forme d'expériences en recherche ou en enseignement.

Pour les emplois en recherche, il peut être utile de noter les informations suivantes : le nom du poste; les dates d'emploi; le nom du projet de recherche et de la professeure ou du professeur responsable de celui-ci; et une brève description des tâches accomplies.

Pour les emplois en enseignement, les informations suivantes peuvent s'avérer utiles : le code et le nom du cours; le nombre de crédits associés à celui-ci; le département qui offre le cours; la personne responsable du cours; la session concernée et les dates de début et de fin du cours; le nombre d'étudiants; le nombre d'heures travaillées; et une brève description des tâches accomplies. Le plan de cours contient habituellement la plupart des informations à retenir. En conserver une copie peut donc se révéler utile (et même nécessaire si l'on est chargé de cours). Il est aussi suggéré de conserver une copie du matériel pédagogique créé dans le cadre d'un contrat d'auxiliaire d'enseignement.

5.5 Les affiliations à des groupes de recherche

Il peut être intéressant de mentionner sa participation à une unité de recherche. Il faut alors noter le début et la fin de cette participation, le nom de l'équipe et son domaine de recherche si cela n'est pas évident au premier abord.

5.6 Les autres tâches

Plusieurs autres activités peuvent également faire état de son expertise. C'est notamment le cas des tâches réalisées dans les milieux universitaire et communautaire. Pour chacune, il est utile de noter les dates auxquelles elle a été réalisée, le nom du poste ou de la fonction et une brève description des tâches accomplies. Les expériences consignées peuvent être très variées. Par exemple, le CV commun canadien permet de mentionner :

- Les activités liées à la rédaction d'une revue (par exemple, l'édition, la révision de texte et la coordination)
- L'évaluation ou la révision d'articles pour des revues ou de proposition de communication pour des conférences
- La gestion d'un évènement
- La participation à un évènement (sauf les communications, qui font partie des publications)
- Les activités de consultation ou de mentorat
- Les services offerts à un organisme communautaire
- Le travail accompli dans un syndicat ou une association
- La participation au comité de direction ou au CA d'une unité de recherche ou à un comité de programme

Conclusion

L'accompagnement des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants dans leur parcours à la maîtrise en éducation constitue le premier objectif de ce guide. Même s'il aborde de nombreux aspects du cheminement, il ne prétend aucunement à l'exhaustivité. Chacune, chacun trouvera durant ses études d'autres ressources et méthodes de travail qui deviendront indispensables et qui pourront être partagées avec ses collègues.

Références

- American Psychological Association (2010). *Publication manual of the American Psychology Association* (6^e édition). Washington, DC : American Psychological Association.
- Bégin, C. (1998). *Fiche pour l'étudiant : le choix du directeur*. Montréal, QC : Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://ssa.uqam.ca/upload/files/Encadrement/etuddirecteurselection.pdf>
- Belleville, G. (2014). *Assieds-toi et écris ta thèse! Trucs pratiques et motivationnels pour la rédaction scientifique*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Chao, M., Monini, C., Munck, S., Thomas, S., Rochot, J. et van de Velde, C. (2015). *Les expériences de la solitude en doctorat. Fondements et inégalités. Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, (10). Récupéré de <https://socio-logos.revues.org/2929>
- Constant, A.-S. et Lévy, L. (2010). *Réussir mémoires et thèse : les différentes étapes de la réalisation de votre mémoire en 3 phases, de l'exploration du sujet à la soutenance orale* (3e éd.). Paris, France : Gualino.
- Corbière, M. et Larivière, N. (204). *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Cossette, P. (2009). *Publier dans une revue savante : les 10 règles du chercheur convaincant*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Dansereau, S., Gaudreau, L., Goyette, G., Séguin, P. et Thibert, G. (2004). *Itinéraire vers la production du mémoire*. Montréal, QC : Université du Québec à Montréal. Récupéré de <http://maitrise-education.uqam.ca/documents.html>
- Dansereau, S., Goyette, G., Lefebvre, Y. et Thibert, G. (2004). *Itinéraire vers la réalisation du projet d'intervention*. Montréal, QC : Université du Québec à Montréal. Récupéré de <http://maitrise-education.uqam.ca/documents.html>

- Fortin, F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3^e édition). Montréal, QC : Chenelière éducation.
- Gemme, B. et Gingras, Y. (2006). Les facteurs de satisfaction et d'insatisfaction aux cycles supérieurs dans les universités québécoises francophones. *La revue canadienne d'enseignement supérieur*, 36(2), 33-45. Récupéré de <http://www.chss.uqam.ca/Portals/0/docs/articles/Gemme%20gingrasCJHE.pdf>
- Létourneau, J. (2006). *Le coffre à outils du chercheur débutant : guide d'initiation au travail intellectuel* (édition revue, corrigée et mise à jour). Montréal, QC : Boréal.
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans et côté tenue de soirée*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Prégent, R. (2000). *L'encadrement des travaux de mémoire et de thèse : conseils pédagogiques aux directeurs de recherche*. Montréal, QC : Presses internationales Polytechnique.
- Raïche, G. et Noël-Gaudreault, M. (2008). Article de recherche théorique et article de recherche empirique : particularités. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 485-490.
- Raïche, G. et Noël-Gaudreault, M. (200). Mise à jour d'une adaptation canadienne-française des règles de publication de l'APA : typographie et présentation des références. *Revue des sciences de l'éducation*, 39(1), 13-23.
- Thouin, M. (2014). *Réaliser une recherche en didactique*. Montréal, QC : Éditions MultiMondes.
- Université du Québec à Montréal. (2016). *Règlement des études de cycles supérieurs* [Règlement no 8]. Montréal, QC : Université du Québec à Montréal. Récupéré le 3 août 2016 de http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT_NO_8.pdf

Université du Québec à Montréal. (2016). *Règlement sur les infractions de nature académique* [Règlement no 18]. Montréal, QC : Université du Québec à Montréal. Récupéré le 3 août 2016 de http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT_NO_18.pdf

Van der Maren, J.-M. (2004). *Méthodes de recherche pour l'éducation* (2^e édition). Bruxelles, Belgique : de boeck.